



Université d'Abomey-Calavi  
(UAC)

\*\*\*\*\*

Faculté des Sciences Humaines et Sociales  
(FASHS)

\*\*\*\*\*

MASTER INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT  
(MIRD)

\*\*\*\*\*

MEMOIRE MASTER

OPTION: DEVELOPPEMENT LOCAL

**INTERCOMMUNALITE ET DEVELOPPEMENT DU  
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DES  
COMMUNES DU COUFFO NORD (3CN): ETAT DES**

Réalisé par :

**John P. HOUINGNANLO**

Sous la direction de :

**Dr. Toussaint VIGNINO**

Maître de Conférences

(DGAT/FASHS/UAC)

**Dr. David BALOUBI**

Maître-Assistant

(DGAT/FASHS/UAC)

*Soutenu, le / / 2019*

## Sommaire

### Table des matières

Dédicace .....	3
Sigles et acronymes .....	4
Remerciements .....	6
Introduction .....	8
<b>Chapitre I : Cadres théorique et méthodologique d'étude .....</b>	<b>10</b>
1-1- Cadre théorique .....	10
1-2- Méthodologie de recherche .....	17
1-3- Secteur d'étude .....	24
<b>Chapitre II : Fondements de l'intercommunalité entre les 3CN .....</b>	<b>31</b>
2-1- Atouts d'ordre juridique .....	31
2-2- Ressources agricoles .....	32
2-3- Atouts dans le domaine de l'agro-industrie .....	34
2-4- Ressources minières .....	35
2-5- Transport .....	37
2-6- Commerce .....	38
2-7- Tourisme .....	41
2-8- Sur le plan social .....	44
<b>Chapitre III : Contraintes et perspectives de l'intercommunalité entre les 3CN...</b>	<b>50</b>
3-1- Contraintes à l'intercommunalité .....	50
3-2- Entraves liées au développement de l'intercommunalité entre les communes des 3CN .....	54
3-3- Suggestions .....	55
Bibliographie .....	59
Liste des figures .....	63
Annexes .....	66
Table des matières .....	74

## **Dédicace**

A :

mon père Marcellin HOUINGNANLO,  
ma mère Bernadette CAKPO

## **Sigles et acronymes**

- 3CN** : Communauté des Communes du Couffo Nord
- ACAD** : Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
- ACMC** : Association des Communes du Mono et du Couffo
- ADCoB** : Association pour le Développement des Communes du Borgou
- ANCB** : Association Nationale des Communes du Bénin
- APIDA** : Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori
- ASECNA** : Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
- CeRPA** : Centre Régional pour la Promotion Agricole
- DAT** : Délégation à l'Aménagement du Territoire
- DDAEP** : Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- DDEP** : Direction Départementale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
- DDICPE** : Direction Départementale de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi
- DDPD** : Direction Départementale de la Prospective et du Développement
- DRHFM** : Direction des Ressources Humaines, Financières et Matérielles
- EDP** : Espace de Développement Partagé
- ENAM** : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- FLASH** : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
- INSAE** : Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique
- LARES** : Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
- MAEP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- PADL** : Projet d'Appui au Développement Local

<b>PDA</b>	: Projet de Développement de l'Agriculture
<b>PDAi</b>	: Projet de Développement de l'Agro-industrie
<b>PDC</b>	: Plan de Développement Communal
<b>PDCPA</b>	: Projet de Développement du Commerce des Produits Agricoles
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et Financiers
<b>PVTC</b>	: Projet de Valorisation Touristique des richesses Naturelles et Culturelles
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>SDAT</b>	: Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire
<b>SODECO</b>	: Société de Développement du Coton
<b>TD</b>	: Territoire de Développement

## **Remerciements**

Au terme de la réalisation de ce mémoire, j'exprime toute ma gratitude à mon directeur de mémoire le professeur Toussaint VIGNINO, Maître de Conférences des Universités du (CAMES) pour avoir accepté diriger ce travail malgré ses multiples occupations. Ses observations et ses critiques bienveillantes ne m'ont nullement fait défaut.

Je remercie le Docteur David BALOUBI, Maître-Assistant des Universités du CAMES pour ses conseils et pour avoir accepté suivre ce travail malgré ses occupations.

Je remercie également tous les enseignants du Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT) sans oublier ceux du Département d'Etudes Germaniques (DEG).

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de ma tante Cécile HOUINGNANLO et son époux Clément FIHOUNDE pour tous leurs soutiens matériels et financiers sans oublier Mme Emilienne Z. I. AKPOVI pour ses conseils de tous les jours.

Je fais un clin d'œil :

- à toute la famille HOUINGNANLO de Djakotomey ;
- à tout le personnel des mairies d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè;
- à mes amis de la même promotion à l'Universitaire d'Abomey-Calavi (UAC), avec qui les échanges d'expériences ont été utiles.

J'exprime une pensée particulière de reconnaissance aux membres du Jury pour leur contribution à l'amélioration du contenu de ce travail.

## **Résumé**

La présente étude est une analyse de l'intercommunalité entre les communes d'Aplahoué, de Klouékanmè et de Djakotomey. Dans le cadre d'une coopération intercommunale, les 3CN disposent de véritables potentialités à valoriser.

La méthodologie de recherche adoptée dans le cadre de la présente étude a consisté à l'identification de la nature des données recueillies, à la collecte et au traitement des données et à l'analyse des résultats. Cette étude a montré plusieurs éléments de manifestation de l'intercommunalité dans ces communes, de même que de nombreux atouts au développement de ces communes. En effet, les populations des trois communes appartiennent à la même aire culturelle (Adja-Tado), 85% d'adja selon le RGPH<sub>4</sub> et la contiguïté géographique de ces trois communes a fortement favorisé le brassage entre les trois communes. Toutefois, il existe des contraintes notamment celles liées à l'absence de volonté politique de développement et à la faible mobilisation des ressources locales. La réussite de l'intercommunalité du territoire dépend donc de plusieurs acteurs à savoir, les élus locaux, les ONG et associations diverses, les populations et l'Etat.

**Mots clés :** intercommunalité, Couffo Nord, développement du territoire, volonté politique, mobilisation des ressources.

## **Abstract**

The present study is a analyse of the intercommunality between the communes of Aplahoué, Klouékanmè and Djakotomey. D years the framework of an inter-commune co-operation, the 3CN have true potentialities to develop.

The methodology of research adopted within the framework of this study consisted with the identification of the nature of the data collected, with the collection and processing the data and the analysis of the results. This study showed several elements of manifestation of the intercommunality in these communes, just as of many assets to the development of these communes. Indeed, the populations of the three communes belong to the same cultural surface (Adja-Tado), 85% of adja according to RGPH<sub>4</sub> and the geographical contiguïty of these three common strongly supported mixing between the three communes. However, there are constraints in particular those related on the absence of political good-will of development and to the weak mobilization of the local resources. The success of the intercommunality of the territory thus depends on several actors to knowing, the local councillors, the various ONG and associations, the populations and the State.

**Key words:** intercommunality, Couffo Northern, development of the territory, political good-will, mobilization of the resources.

## **Introduction**

Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre se sont engagés depuis plus de deux décennies dans des réformes de l'administration territoriale pour une meilleure gestion de proximité des affaires publiques d'intérêt local (Kéita *et al.* 2008). C'est dans ce cadre que le Bénin a choisi le régime démocratique à l'issue de l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 pour favoriser l'émergence de l'Etat de droit de ces citoyens. Ce régime a irréversiblement conduit, dès 2003, au processus de décentralisation qui est un processus de la libre administration des collectivités territoriales par des élus. Cette libre administration se fait en principe à travers le transfert de compétences dans différents domaines avec des moyens financiers et humains associés (Bah Guera, 2009).

En effet, les enjeux attachés à cette réforme sont très importants car pendant longtemps, l'Etat béninois, grâce à l'administration, a été le principal pourvoyeur de voies et moyens du développement sans la participation de la population. Cette situation a constitué un handicap majeur pour le développement local (Bokini, 2010). Il s'en suit donc, que les Communes, à travers l'exercice des compétences qui leur sont transférées, ont l'obligation et la responsabilité de réussir là où l'Etat a échoué. Aussi, la plupart des communes sont-elles fortement sous équipées et disposent des ressources inégales et très dispersées dont la mobilisation est généralement inefficace et peu performante. Face à la complexité de ces difficultés, certaines communes ont décidé, conformément aux articles 176 et 177 de la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, de se mettre ensemble en vue de mutualiser leurs forces et moyens dans le but de relever les nombreux défis du développement local : il s'agit de l'intercommunalité.

L'intercommunalité est donc une forme de coopération entre les communes d'un même pays. Son fondement est de favoriser la coopération entre les communes pour rendre possible la réalisation d'une œuvre ou le fonctionnement d'un

service qui dépasse par son ampleur ou par son coût les moyens dont disposent individuellement les communes. C'est le cas de la Communauté des Communes du Couffo Nord (3CN) créée en juin 2015. Après trois (03) ans de fonctionnement, il paraît opportun qu'une réflexion générale soit menée sur le bilan de cette expérience. C'est le fondement du thème : « Intercommunalité et développement du territoire de la Communauté des Communes du Couffo Nord (3CN) : état des lieux et perspectives ». Le présent travail comporte trois chapitres:

- le premier chapitre aborde le cadre théorique, la méthodologie de recherche et le secteur d'étude;
- le deuxième chapitre présente les atouts à l'intercommunalité entre les 3CN ;
- le troisième chapitre expose les contraintes à l'intercommunalité entre les 3CN et les perspectives pour le développement de leur territoire.

## **Chapitre I : Cadres théorique et méthodologique d'étude**

Ce premier chapitre présente d'une part, le cadre théorique, la méthodologie de recherche et d'autre part, le secteur d'étude.

### **1-1- Cadre théorique**

Le cadre théorique de la recherche prend en compte la problématique, la revue de la littérature, les hypothèses, les objectifs et la clarification des concepts.

#### **1-1-1- Problématique**

Pendant longtemps, le Bénin était connu comme un Etat où tout se décide au niveau du pouvoir central jusqu'à l'avènement de la décentralisation qui confie la destinée de chaque commune aux collectivités territoriales. Mais, il ne suffit pas de donner l'autonomie aux communes, il faut aussi les mettre dans les conditions leur permettant de l'exercer dans un cadre géographiquement pertinent (LARES, 2001).

Ainsi, selon la Mission de Décentralisation (2007), avec la tenue des premières élections communales et municipales de décembre 2002 et janvier 2003 au Bénin, on a assisté à la naissance de nouvelles entités ou unités administratives dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elles fonctionnent sur les compétences et les ressources qui leur sont transférées. Ces compétences sont entre autres : la gestion du cadre de vie, l'aménagement du territoire, la création d'un environnement propice au développement économique local, les services sociaux, les services environnementaux.

De même, ces entités s'administrent librement par les organes élus (le conseil communal dont le maire est le premier responsable) sous la tutelle des représentants du pouvoir central, les préfets. Vue les difficultés de gestion des ressources communales, certains élus locaux ont décidé de se constituer en coopération intercommunale afin d'éviter les éventuelles rivalités dont sont sujettes ces dernières. C'est ainsi qu'est née au Bénin l'intercommunalité qui permet d'assurer une fonction importante, celle de transcender les découpages

administratifs pour tenir compte des « territoires vécus », en termes de déplacements quotidiens, de liens socioculturels ou des ressources naturelles partagées dans une optique de gestion territoriales concertés et efficiente (MDGLAAT,2013).

Aussi, les communes béninoises restent-elles l'otage d'un certain nombre de problèmes d'ordre administratif, technique, juridique, institutionnel, social, culturel, etc. qui font obstacle à leur développement (Bossou, 2006).

Pour remédier à ces dysfonctionnements, il est prévu des alternatives au nombre desquelles figurent l'intercommunalité spécifiée dans l'article 176 de la loi 97-092 du 15 janvier portant organisation des communes en République du Bénin et votée au parlement le 19 mai 2009. Dans cette vision, plusieurs communes peuvent s'associer en vue de la réalisation et de la création des services d'intérêt et d'utilité intercommunaux. C'est le cas des communes d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè qui ont créé en juin 2015 la Communauté des Communes du Couffo Nord (3CN). Malgré leurs atouts respectifs, le processus de développement desdites communes est confronté aux difficultés de toute nature, dont celles liées à la gestion des ressources disponibles sur le territoire.

Il est donc nécessaire que ces trois communes fassent une gestion concertée afin de garantir au mieux le développement de leurs territoires.

- Quels sont les atouts des territoires des 3CN ?
- Quelles sont les contraintes à l'intercommunalité entre les 3CN ?
- Quelles sont les stratégies à adopter pour une meilleure coopération entre les 3CN ?

C'est pour répondre à ces questions que l'étude sur : « Intercommunalité et développement du territoire de la Communautés des Communes du Couffo Nord (3CN) : état des lieux et perspectives » a été initiée.

Cette étude est fondée sur les hypothèses de travail.

### **1-1-2-Hypothèses de travail**

- les communes du Couffo Nord disposent des atouts favorables à l'intercommunalité ;
- les contraintes dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-industrie, du commerce et du tourisme existent dans le cadre de l'intercommunalité entre les 3CN ;
- l'intercommunalité entre les communes du Couffo Nord permet de trouver de solutions adéquates à certains problèmes qui se posent aux communes.

### **1-1-3-Objectifs de recherche**

De façon générale, cette étude vise à évaluer l'expérience de l'intercommunalité des 3CN.

De façon spécifique, elle vise à :

- identifier les différents atouts du territoire des 3CN ;
- analyser les contraintes existantes pour l'intercommunalité entre les 3CN ;
- proposer des alternatives pour une meilleure coopération intercommunale entre les 3CN.

### **1-1-4-Revue de littérature**

L'intercommunalité ou la coopération intercommunale est une dynamique de développement initiée et conduite à l'échelle de plusieurs collectivités. Elle se fonde sur une vision partagée par les autorités communales et les populations qui veulent s'unir et conjuguer leurs efforts pour surmonter des problèmes de développement commun. L'intercommunalité est donc une volonté commune, exprimée librement par les autorités de plusieurs collectivités, afin de mobiliser ensemble les ressources nécessaires pour la satisfaction des problèmes communs rencontrés ou pour la valorisation de potentialités communes, sans que l'une ou l'autre commune perde son identité. Il peut s'agir d'assurer certaines prestations ou d'élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme etc (MAMA, 2008).

Aussi, MAMBO (2009) ne déclare-t-il pas que « Un urbanisme décentralisé sans finances locales suffisantes conduira nécessairement à l'échec. L'intercommunalité devient à cet égard un facteur réducteur de la pénurie financière des Communes »

Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par nombre d'auteurs comme DJEKOURI-DAGBO qui, dans sa thèse, note que « tout besoin de coopération résulte d'une volonté d'échanges, de solidarité et de maximisation des moyens que possèdent les différents acteurs. Le désir de coopérer cache parfois des objectifs inavoués liés aux limites des potentialités propres qui peuvent être compensées par une quelconque collaboration (...) Comme pour une bonne majorité des collectivités locales du Sud, la coopération est un moyen pour les Communes de remplir et de réaliser d'importants projets de société qu'elles sont incapables de réaliser seules en raison de leur faible surface financière »

Dans le même sens, CHEVENEMENT (2006) disait déjà que « l'intercommunalité est un bel outil. A condition qu'on s'en serve. Cela dépend certes des élus mais aussi de la politique de l'Etat qui doit impulser plutôt que freiner la mise en marche d'une réforme dont le pays est loin d'avoir tiré tous les fruits ou bénéfices de l'aménagement du territoire. »

En effet, nombreux sont les services de base indispensables à la vie collective que les communes ne peuvent individuellement offrir à leurs populations. (AWANLAN, 2007), dans son mémoire de fin de quatrième année renchérisait l'idée en affirmant: « Comment alors imaginer que les questions d'hygiène et d'environnement puissent se traiter au niveau d'une commune alors que les nuisances en la matière : les microbes, les mouches et les moustiques, ignorent les limites communales. »

Dans la même perspective, (KPATINVO, 2006) confirme que l'intercommunalité permet aux communes associées de mobiliser et de mettre ensemble les moyens dont elles disposent pour faire face efficacement à des objectifs de développement qu'ils se sont définis.

Toutefois, en Afrique, de nombreuses réticences sont observées au niveau des autorités communales dans la mise en place des institutions intercommunales à fiscalité propre ou les EPCI alors qu'en France, sur les 36 600 Communes, 32 913 en sont membres. Deux raisons semblent justifier cette situation et elles sont mises en évidence par MAMBO (2009):

- la première est relative à la léthargie des structures existantes. A ce sujet il déclare que, « A la vérité, si l'on a pu se réjouir au début de la décentralisation du mouvement de coopération généralisée dans le pays, le déroulement et l'évolution des premières initiatives, faute de résultats probants sur le terrain, ont plongé la coopération communale dans une quasi paralysie»

- la seconde tient au fait qu' « en réalité, la coopération intercommunale demeure une inconnue pour la majorité des Communes (...), qui s'en méfient et craignent d'être phagocytées et englouties au profit d'une superstructure communale » Mais, au-delà de ces réserves, tout le monde s'accorde de plus en plus de nos jours sur l'importance de l'intercommunalité. Plusieurs raisons justifient ce regain de vitalité pour la question intercommunale. Il s'agit :

- de l'élaboration par le législateur d'ailleurs de plus en plus prolixe sur le sujet, de nouveaux textes explicatifs ou définissant les modalités de l'intercommunalité

- du fait que l'intercommunalité se construit, peut être facilitée ou contrecarrée mais ne se décrète pas et qu'ainsi donc son évolution dépend des collectivités locales elles-mêmes, du succès ou des échecs de leurs mariages ou de leurs ruptures ;

- du fait que poser le problème de l'intercommunalité revient à poser le problème de survie de la décentralisation car l'intercommunalité est au cœur des questions liées aux difficultés éprouvées par les collectivités territoriales à exercer efficacement, dans un maillage territorial prédéterminé, les fonctions qui leur sont confiées.

Au Bénin, la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DAT), avec les élus locaux a proposé vingt-quatre (24) Territoires de Développement (TD) ou Espaces de Développement Partagé (EDP) à partir des conclusions de l'étude réalisée par le Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES) en novembre 2001, qui stipule qu'une solidarité intercommunale solide ne peut se bâtir qu'en tenant compte de quatre paramètres au moins : il s'agit de la valorisation des potentialités, de la promotion des valeurs culturelles dynamiques, d'une meilleure exploitation des conditions favorables au développement et de la lutte contre les contraintes majeures. Plusieurs critères ont servi à l'identification de ces territoires qui ont été approuvés par les communes en 2004 ; pour preuve juste après ce découpage, toutes les 77 communes se sont mises dans les creusets associatifs tels que l'ACAD dans l'Atacora-Donga, l'ACMC dans le Mono-Couffo, l'APIDA dans l'Alibori, l'ADCoB dans le Borgou, la CCO dans l'Ouémé, la CCP dans le Plateau. Il s'agit principalement des critères de fonctionnalité et de cohérence du territoire, d'appartenance à une identité socioculturelle, économique, etc. Mais la constitution des EDP en intercommunalité s'appuie sur le principe de la libre administration des communes et conformément aux dispositions légales. Les TD se forment alors sur la base d'une intercommunalité de projet dont le premier objectif est d'élaborer et de gérer les projets de territoire : c'est le cas du territoire des Communautés des Communes du Couffo Nord (3CN). Ces projets favorisent en effet le dialogue et la concertation au sein du territoire faisant émerger l'initiative publique à partir des besoins et des perspectives émanant des acteurs locaux.

Une autre expérience d'intercommunalité entre communes béninoises est également étudiée par Bossou (2005). L'auteur a fait un bref historique de l'intercommunalité avant de la définir. Une fois le concept d'intercommunalité défini, l'auteur aborde les formes juridiques de l'intercommunalité. Il a énuméré certains domaines pouvant faire l'objet d'une gestion intercommunale.

Il évoque l'appropriation de l'intercommunalité au Bénin à travers le partenariat Abomey-Calavi-Cotonou. D'abord, l'auteur a examiné les principaux atouts pouvant favoriser l'intercommunalité efficace et bénéfique entre les deux communes. Ensuite, il a essayé d'identifier les contraintes qui étouffent le développement des deux communes et qui nécessite par conséquent une intervention concertée des deux collectivités territoriales. Ces contraintes sont multiples et multiformes.

Ce travail de Bossou (2005) a permis de comprendre davantage le concept d'intercommunalité et d'en cerner les objectifs. Aussi, a-t-il permis de connaître les fondements et l'importance d'une coopération intercommunale sans oublier de mettre l'accent sur les obstacles qui peuvent handicaper la dynamique de l'intercommunalité.

#### **1-1-5-Clarification des concepts**

**Développement local :** Volonté politique des acteurs à promouvoir le développement du territoire sur lequel ils vivent en vue d'améliorer la situation socio-économique des populations. C'est également un processus fondé sur l'innovation où il faut inventer, adapter des outils financiers et organisationnels. (Le guide du Maire, p.57). C'est une stratégie d'organisation de ses propres conditions de développement dont l'aboutissement passe forcément par la pertinence des actions locales pour la réalisation d'objectifs macroéconomique (Greffé, 2002). Ici ce thème fait appel à un changement évolutif à la fois quantitatif et qualitatif. C'est un processus de valorisation concertée des ressources humaines et économiques à travers la création de richesses et la promotion de l'emploi.

**Territoire :** c'est un espace géographique qui est reconnu par tous comme une unité. Il peut être un quartier ou un village, un arrondissement, une commune, un département, un état ou un continent. Chaque territoire a une identité propre qui le distingue des autres. Cette identité peut être au-delà du nom et se traduire

dans une culture et dans une activité économique qui le positionne sur l'échiquier global ou local (Dictionnaire de Géographie). Le territoire est « toute portion humanisée de la surface terrestre ». Il est l'interface entre nature et culture (Ferrier J.-P., 2003)

Dans le cadre de notre étude, le territoire désigne une zone caractérisée par des traits physiques, politiques ou économiques qui les différencient des espaces environnants.

**Intercommunalité :** C'est une dynamique de développement initiée et conduite à l'échelle de plusieurs collectivités. Elle se fonde sur une vision partagée par les autorités communales et les populations qui veulent s'unir et conjuguer leur effort pour surmonter les problèmes de développement communs (Adjovi, 2006). Autrement dit, c'est une politique volontaire de collaboration visant à permettre à plusieurs communes de se mettre ensemble pour mener les actions de développement concertées qui dépassent leur capacité individuelle (Thomas, cité par Warakpè, 2011). Dans le cadre de notre étude, il s'agit d'une volonté commune exprimée librement par les autorités des 3CN, afin de mobiliser ensemble les ressources nécessaires pour la satisfaction des problèmes communs rencontrés ou pour la valorisation de potentialités communes, sans que l'une ou l'autre ne perde son identité.

## **1-2- Méthodologie de recherche**

La méthodologie de recherche adoptée dans le cadre de la présente étude a consisté à l'identification de la nature des données à recueillir, à faire la collecte des données et à réaliser le traitement des données et l'analyse des résultats.

### **1-2-1-Données utilisées**

Les données recueillies sont de nature qualitative et quantitative. Il s'agit des ressources agricoles, industrielles, touristiques..., des atouts commerciaux. Ces différentes données ont été recueillies auprès des acteurs de développement à la base, notamment des autorités locales, de celles politico-administratives, des

ONG, et des populations, particulièrement des agriculteurs, des commerçants et artisans.

### **1-2-2-Collecte des données**

Elle concerne la documentation et les travaux de terrain.

#### **1-2-2-1- Recherche documentaire**

La recherche documentaire nous a permis d'avoir une idée sur ce qui est déjà fait dans le domaine de l'intercommunalité. Elle a pour cadres la bibliothèque l'UAC, de l'ENAM, le centre d'information et de documentation des collectivités locales de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), la FASHS, l'INSAE, le LARES, les mairies et les centres informatiques en ce qui concerne les recherches sur l'Internet.

Cette recherche a abouti à la consultation d'ouvrages, rapports, revues, mémoires, textes de loi sur l'intercommunalité et des documents élaborés par la Mission de la Décentralisation et d'autres structures. Certaines notes de cours reçus pendant notre formation à MIRD ont été également exploitées.

Les centres de documentations, et les types d'informations recueillies sont présentés dans le tableau I

**Tableau I : Centre de documentations et types d'informations recueillies**

<b>Centres de documentations visités</b>	<b>Nature des documents consultés</b>	<b>Types d'informations recueillies</b>
Bibliothèque centrale de l'Université d'Abomey-Calavi	Ouvrages généraux, thèses, articles	Technique de rédaction, informations générales
Centre de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)	Mémoires, livres, articles	Informations sur la méthodologie de la recherche scientifique
Bibliothèque de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature	Mémoires, livres	Informations générales sur la décentralisation et les intercommunalités
Salle de documentation de l'Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	Données statistiques	Les statistiques démographiques et économiques
Centre de documentation du LARES	Ouvrages généraux ; rapports d'activité	Informations générales sur les fondements de l'intercommunalité au Bénin
Centre d'information et de documentation des collectivités locales de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	Livres, rapports d'activité	Informations sur les associations des communes
Salle de documentation des mairies de Djakotomey, d'Aplahoué et de Klouékanmè	Livres, rapports d'activité	Informations sur les communes de Djakotomey, d'Aplahoué et de Klouékanmè et sur l'intercommunalité sur le territoire des 3CN

**Source :** Recherche documentaire (mars 2018)

Les différentes informations collectées ont permis de prendre connaissance des travaux déjà réalisés et qui ont abordé les différents aspects de la présente étude

pour bien maîtriser les contours du sujet. Les recherches documentaires ont été complétées par les travaux de terrain

### **1-2-2-2 Travaux de terrain**

Cette phase a consisté spécifiquement à la collecte des informations sur le terrain et s'est articulée autour des axes suivants : l'échantillonnage, et les techniques de collecte des données utilisés.

#### **1-2-2-2-1- Echantillonnage**

La présente étude portant sur l'intercommunalité entre les communes d'Aplahoué, Djakotomey et de Klouékanmey concerne plusieurs acteurs. L'identification des acteurs a été faite par choix raisonné. En effet, les Conseils Communaux ont été choisis car avec l'institution des communes et municipalité, les élus locaux sont devenus les principaux acteurs de développement à la base. Les autorités de services administratifs départementaux (DDAT, DDPD, DDEPN...) ont été choisies car elles représentent l'Etat au niveau départemental et interviennent également dans le développement des communes. Les autorités traditionnelles quant à elles ont été choisies car elles ont une influence sur le pouvoir de décision des populations. En ce qui concerne les ONG et associations diverses, il n'est un secret pour personne que ce sont de véritables acteurs de développement à la base. Les populations (agriculteurs, commerçants, et artisans) ne peuvent être ignorées car il ne peut avoir d'intercommunalité sans elles. Les enquêtes ont couvert l'ensemble des trois communes et plus précisément les arrondissements de Kpoba, Adjintimey, Gohomey, Kinkinhoué dans la commune de Djakotomey ; Aplahoué, Azovè dans la commune de d'Aplahoué ; Adjahonmè, Hondjin dans la commune de Klouékanmè. Le choix a obéi aux critères suivants : densité de la population et réalités socio-économiques notamment les atouts, contraintes et difficultés dans les différents domaines d'activités économiques.

La taille de l'échantillon est de 74 personnes dont 30 pour la commune d'Aplahoué, 21 pour Djakotomey et 23 por Klouékanmè selon le tableau II.

**Tableau II : Composition de l'échantillon**

Catégories	Aplahoué	Djakotomey	Klouékanmè
Populations	10	7	11
ONG et autres associations	4	3	3
Autorités locales	6	9	7
Autorités traditionnelles	2	2	2
DDAT	1	0	0
DDEPN	1	0	0
DDCIPE	1	0	0
CeRPA	1	0	0
DDPD	2	0	0
Préfecture	2	0	0
Total	30	21	23

**Source :** Enquête de terrain, juillet 2018.

#### Taux de réponse

Le taux de réponse au niveau des enquêtés par type d'activités a été calculé en s'inspirant de la formule de Seastrom (2001) :

$$T = S/N \times 100$$

T : taux de réponse au niveau des enquêtés (%)

S : nombre de personnes ayant fourni une réponse par rapport à un domaine donné

N : nombre de personnes interviewées.

#### **1-2-2-2- Outils et matériels de collecte utilisés**

Plusieurs outils et matériels ont été utilisés pour la collecte de données.

Il s'agit :

- questionnaire ;
- guide d'entretien ;
- carte de situation du secteur ;
- GPS (global positioning système) ;

- appareil photo numérique ;
- grille d'observation.

### **1-2-2-3- Techniques de collecte des données**

Pour recueillir les informations utiles, nous avons procédé à l'utilisation des questionnaires qui ont été administrés aux autorités locales, à celles politico-administratives sans oublier les populations cibles (agriculteurs, commerçants, artisans) afin de connaître leur opinion sur la coopération intercommunale entre Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmey. Après cela a suivi l'entretien qui nous a permis de comprendre, vérifier et compléter les informations obtenues. Il s'est fait à l'aide d'un guide d'entretien qui comporte les thématiques abordées avec les autorités. Ce travail a été appuyé par les observations qui nous permis de mieux appréhender les faits tangibles sur le terrain, de constater et de décrire les faits visibles (l'organisation des populations, la conurbation, les pratiques tacites d'intercommunalité), tout en se détachant de tout intermédiaire.

### **1-2-3- Traitement des données et analyse des résultats**

#### **1-2-3-1- Outils de traitement des données**

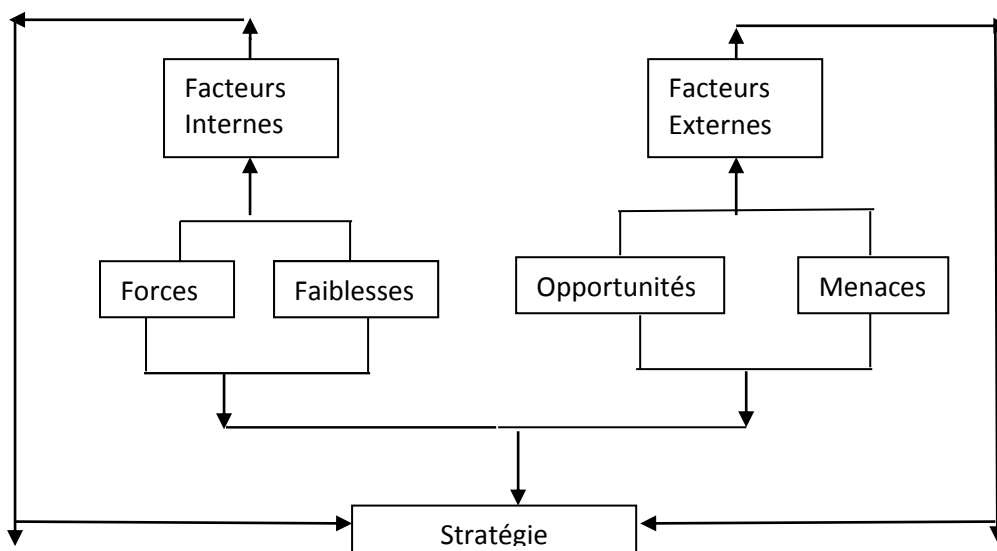
Les données collectées ont été traitées. Le dépouillement a été manuel et a consisté à regrouper les informations reçues par centre d'intérêt. Le traitement s'est fait à l'aide de l'outil informatique avec pour présentation des informations le logiciel Word, pour la réalisation des cartes le logiciel ArcGis et pour la réalisation des tableaux et graphiques le logiciel Excel. Le traitement a été fait grâce à la statistique descriptive avec l'utilisation des fréquences ( $f = n / Na * 100$  avec  $n$ =échantillon et  $Na$ = effectif total), des moyennes ( $X = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^n Xi$  ; avec  $X$ = la moyenne,  $Xi$ = modalité du caractère étudié et  $N$ = effectif total des modalités). L'identification de différents facteurs permet de définir une stratégie efficace pouvant maximiser les efforts et opportunités, de minimiser l'impact des faiblesses et menaces et si possible les transformer en forces ou opportunités.

### 1-2-3-2- Analyse des résultats

Les résultats obtenus ont permis de diagnostiquer les potentialités, les atouts, et les contraintes à l'intercommunalité dans chaque commune.

Pour l'analyse ces résultats, la méthode utilisée dans le cadre de cette étude le modèle d'analyse SWOT (Strengths Weaknesses Opportunities Threats-Forces) encore appelé FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) Il est le mieux adapté à cette étude puisqu'il s'agit d'identifier et d'apprécier les atouts et les contraintes de l'intercommunalité et de faire des suggestions.

La figure 1 présente le modèle d'analyse SWOT appliqué à la présente étude.



**Figure 1 :** Modèle d'analyse appliqué à l'étude sur l'intercommunalité et développement du territoire des 3CN.

**Source :** Modèle d'analyse SWOT

Ce modèle est un outil d'analyse intégré des aspects socio-économiques.

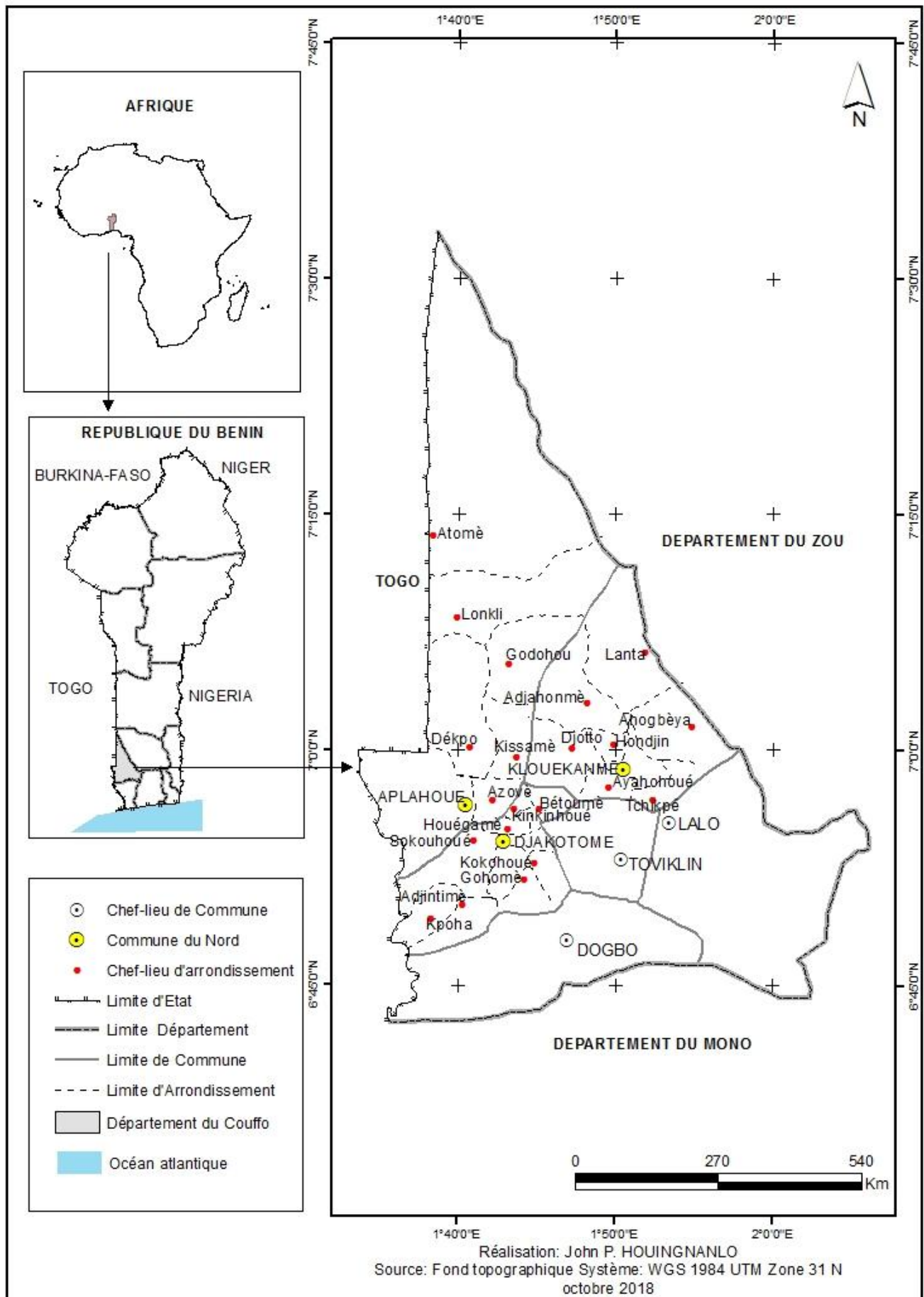
C'est un outil d'analyse à l'origine utilisé par les économistes anglo-saxon qui y ont trouvé une technique efficace de gestion des entités économiques (entreprises ou industries). Mais cette approche est également utilisée pour l'analyse intégrée des phénomènes environnementaux. Elle permet d'identifier les facteurs (physiques, humains et socio-économiques) internes et externes qui influencent lesdits phénomènes. Les facteurs internes concernent les forces et

faiblesses tandis que les facteurs externes intéressent les opportunités menaces qui agissent sur le fait, le système ou le phénomène analysé ;

### **1-3- Secteur d'étude**

#### **1-3-1 Localisation du secteur d'étude**

Située au Sud-Ouest du Bénin, la Communauté des Communes du Couffo Nord (3CN) est constituée de trois communes : Aplahoué, Klouékanmè et Djakotomey. Elle est localisée dans le département du Couffo entre les 6°47' et 7°33' de latitude Nord et 1°32' et 1°57' de longitude Est (figure 2).



**Figure 2 : Situation géographique des 3CN**

Elle occupe une position stratégique en étant à moins d'une vingtaine de kilomètres de la ville carrefour de Bohicon, dans le département du Zou et à moins de quarante-cinq (45) kilomètres de la commune de Lokossa, chef-lieu des Départements du Mono et du Couffo.

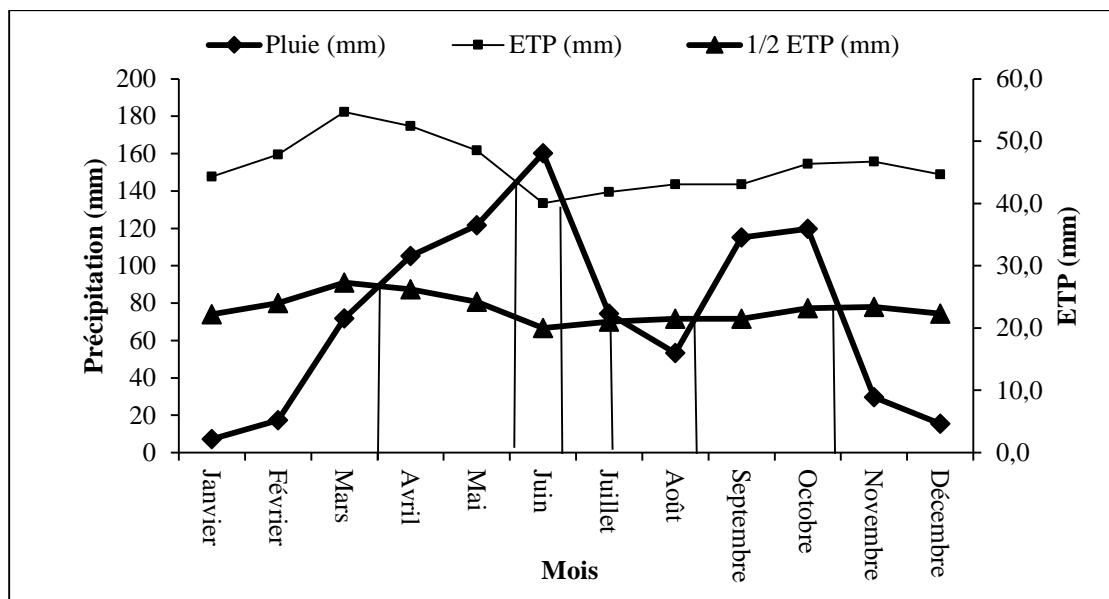
Le territoire des 3CN compte vingt-cinq (25) arrondissements dont sept dans la commune d'Aplahoué (Aplahoué, Azovè, Dékpo, Godohou, Kissamey Lonkly, Atomè) ; huit (08) dans la commune de Klouékanmè (Adjahonmè, Ahogbèya, Ayahohoué, Djotto, Hondji, Lanta, Tchikpè, Klouékanmè) et dix (10) dans la commune de Djakotomey (Djakotomey I, Djakotomey II, Bétoumey, Sokouhoué, Kinkinhoué, Kpoba, Houégamey, Gohomey, Adjintimey, Kokohoué).

### **1-3-2- Climat**

Le territoire des 3CN jouit d'un climat de type subéquatorial caractérisé par deux (02) saisons sèches (une petite de juillet à septembre et une grande de novembre à mi-mars) et deux (02) saisons pluvieuses. Il s'agit ici d'un régime pluviométrique bimodal où la grande saison des pluies s'étale de mi-mars à mi-juillet et favorise la mise en place des premières cultures marquant ainsi le début de la campagne agricole. La petite saison qui vient marquer la fin de cette campagne est beaucoup plus courte et survient entre mi-septembre et mi-novembre.

Le bilan climatique permet de diviser des périodes en des périodes d'évènement bioclimatiques successifs à partir des données de précipitation et de l'évapotranspiration potentielle (ETP).

La figure 3 présente le diagramme climatique de la station d'Aplahoué.



**Figure 3** : Diagramme climatique de la station d'Aplahoué (1981 à 2011)

**Source** : ASECNA Aplahoué, 2013

PS : Période sèche

PH : Période humide

PFH : Période franchement humide

L'analyse du diagramme climatique (figure 3) permet de distinguer les périodes bioclimatiques suivantes :

- la période sèche est la période au cours de laquelle la courbe des précipitations est en dessous de la moitié de celle de l'ETP ( $P < \frac{1}{2} ETP$ ) ; au cours de cette période, on peut observer toutefois des pluies précoces ;
- quand la courbe de  $\frac{1}{2} ETP$  passe sous celle des précipitations, la période est humide ;
- La période franchement humide est la période durant laquelle la courbe de l'ETP passe sous celle des précipitations ;
- la période sèche s'étend du début novembre au début mars ;
- la période humide s'étend du début mars au début novembre. Elle correspond à la période active de la végétation durant laquelle la réserve en eau du sol est supérieure aux besoins des plantes ;

- la période franchement humide s'étend de la mi-mai à mi-juin. C'est la période de la grande croissance de la végétation. La végétation ne souffre alors d'aucune limitation pour son alimentation hydrique et minérale. C'est la période la plus pluvieuse où le pic des précipitations est atteint au mois de juin. Les hauteurs de pluie au cours de ce mois dépassent généralement 153 mm.

### **1-3-3- Sols et végétation**

Les sols du territoire des 3CN sont de types multiples. En effet, le substrat est essentiellement composé de sédiments du Continental Terminal ; lesquels sédiments sont pour la plupart de type argilo-sableux. Au sud du territoire, on retrouve des sols ferralitiques (ou terre de barre). Ces sols ferralitiques sont par endroits sur du grès et des matériaux colluviaux ou sur sédiments meubles du Continental. Les teneurs en matières organiques de ces sols sont très variables et sont étroitement liées à leurs antécédents cultureux. Ce sont en général des sols peu fertiles avec absence de minéraux primaires (PADL, 2015). On y trouve aussi des sols ferrugineux de plusieurs types avec une présence de traces de minéraux primaires résistants. La présence de terres hydromorphes et de vertisols très fertiles dans la zone offre de multiples atouts pour la production agricole.

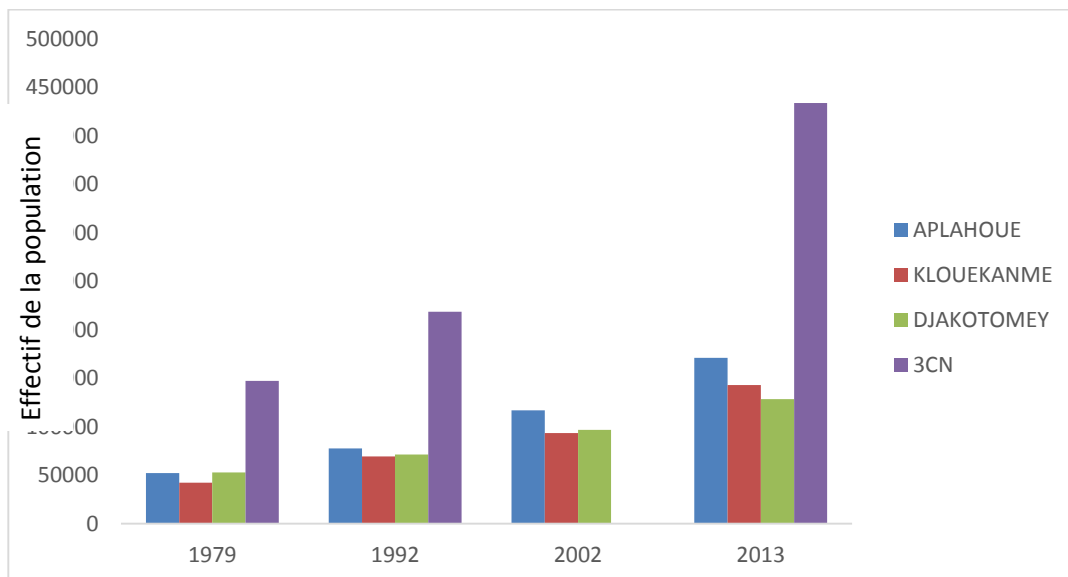
Par ailleurs, le couvert végétal du territoire des 3CN se réduit de plus en plus à une savane de type arbustif avec par endroits quelques îlots de forêt. Sur le plateau, la végétation est constituée essentiellement de plantations artificielles composées de palmeraies vignobles, de fruitiers et de jachères.

### **1-3-4 Population**

D'une superficie totale de 1544 km<sup>2</sup>, le territoire des 3CN a une population de 436 310 habitants avec une densité moyenne de 283 habitants/km<sup>2</sup> selon les Résultats Provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2012. La population du territoire qui était estimée à 147 178

habitants en 1979 est passée à 436 310 habitants en 2012, soit un taux d'accroissement moyen de 3,16% sur 34 ans. Les jeunes de moins de 20 ans occupent environ 60% de la population et l'effectif des femmes en 2012 est de 232 385 habitants ; soit 53,26% de la population totale. Cette surreprésentation des femmes et de la jeunesse de la population sont des atouts pour le développement des activités économiques sur le territoire.

La figure 4 montre l'évolution de la population des Communes d'Aplahoué, Klouékanmè et Djakotomey de 1979, 1992, 2002 et 2013.



**Figure 4 :** Evolution de la population entre 1979 et 2013

**Source :** INSAE 2013

Selon les recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH de 1979, 1992, 2002 et de 2013) comme l'indique la figure 4, la population des Communes de d'Aplahoué, Klouékanmè et Djakotomey est de 150178 habitants en 1979, 218458 habitants en 1992, 307044 habitants en 2002 puis de 433307 habitants en 2013.

### **1-3-5- Homogénéité ethnique et culturelle**

Sur le territoire des 3 CN, l'ethnie Adja est majoritaire (soit 85% environ). Les Fons, les Yoroubas, les Peulhs et autres représentent environ 15% de l'ensemble

de la population. La religion traditionnelle reste la plus dominante du territoire, malgré la présence d'une diversité de religions du christianisme. On dénombre plusieurs rites, danses et patrimoines culturelles sur le territoire. Le mode de vie socioculturelle est globalement identique d'une commune à une autre.

## **Chapitre II : Fondements de l'intercommunalité entre les 3CN**

Ce chapitre aborde les atouts dont disposent les communes du territoire des 3CN et dont la conjugaison permettra d'amorcer véritablement le développement harmonieux de l'ensemble de ces trois communes.

### **2-1- Atouts d'ordre juridique**

En matière d'intercommunalité, les lois béninoises sur la décentralisation prévoient la coopération entre les communes. Ainsi, la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin pose le principe de l'intercommunalité en son article 176 qui stipule que plusieurs communes peuvent décider de s'associer en vue de la réalisation et de la gestion d'équipement, de la création de services d'intérêt et d'utilité intercommunaux. Cette forme de contractualisation ou de mutualisation des moyens communément désignée sur le vocable de l'intercommunalité, permet de mettre fin à la dispersion des énergies.

L'article 177 apporte la précision que les organismes créés conformément à l'article 176 ci-dessus cité peuvent être dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ces deux articles constituaient l'unique cadre réglementant l'intercommunalité au Bénin jusqu'au vote récent de la loi n°2009-17 du 13 août 2009 portant modalité de l'intercommunalité en République du Bénin. Cette loi vise à aider les communes qui acceptent mutuellement de se développer à travers le regroupement de leur force pour exécuter des projets communs.

Elle a pour objectif entre autre de :

- créer des EPCI auxquels les communes vont transférer une partie de leur compétence afin de mieux les exercer ;
- créer des conditions favorables à l'émergence de la dynamique locale aux services du développement à la base ;

- combler le vide juridique qui caractérise la coopération entre les communes du Bénin.

## **2-2- Ressources agricoles**

L'agriculture reste la principale activité du territoire, elle est pratiquée à 80% par la population relativement jeune ; ce qui constitue un levier de main-d'œuvre pour le développement agricole. La présence d'un nouveau lycée agricole à Adjahonmè dans la commune de klouékanmè constitue une opportunité de formation des jeunes à l'entrepreneuriat agricole. Par ailleurs, la forte implication des femmes dans la production est un atout qu'il faudra renforcer.

De même, l'existence des terres propices à la culture du riz dans certains villages comme : Godogouin dans l'arrondissement d'Atomè, Ahogbèya centre et Aglali dans l'arrondissement d'Ahogbèya, Lomimè dans l'arrondissement d'Adjahonmè ; de zones de bas-fonds favorables aux cultures de contre-saison et à la pisciculture : cas de Sokouhoué à Djakotomey pour la pisciculture avec la présence d'une grande rivière appelée Dokomè est un atout pour le développement du territoire des 3CN. La disponibilité des terres agricoles favorise la diversification des cultures.

Sur l'ensemble du territoire, plusieurs projets et programmes financés par l'Etat ou conjointement entre les PTF et l'Etat, interviennent de plus en plus dans la promotion des filières agricoles et celles d'opportunités. C'est le cas des agrumes, en pleine expansion, qui présentent un intérêt économique important pour le territoire.

Face à l'incapacité d'une seule commune à elle seule de pouvoir s'investir efficacement dans le domaine agricole, il urge que ces trois communes se mettent ensemble pour redonner vie au secteur agricole à travers le Projet de Développement de l'Agriculture (PDA) afin d'intensifier la production agricole sur le territoire pour une meilleure productivité des sols, d'aménager et valoriser les sites hydroagricoles du territoire pour une production accrue de maraîchage

de contre saison et de développer les partenariats publics ou privés pour des financements innovants de l'agriculture au profit des producteurs.

En termes de revenus bruts, pour la campagne 2015-2016, le manioc occupe la première place avec un revenu brut total estimé pour la commune d'Aplahoué seule à 1,1 milliard de francs CFA, suivi de la tomate et du maïs. Les fruits et légumes divers, avec une production totale de 10000 kg et une valeur ajoutée de 1,5 milliard, dont 60% correspondant à la production de tomate, offrent un fort potentiel de croissance et de diversification, lié à l'expansion du marché national et régional (MAEP, 2016).

Dans la commune de Klouékanmè, la production brute annuelle de la production végétale est estimée à 16,9 milliards de francs CFA. Le coût des consommations s'élève à environ 4,4 milliards de francs CFA. Il se dégage un revenu brut de 12,5 milliards FCFA. Parmi les cultures vivrières, le maïs fait 22% de la production brute de la commune et apporte 18% du revenu brut. Suivent la tomate 14%, le niébé 4% et le manioc 3%. A ces cultures vivrières, il faut ajouter les cultures pérennes (l'oranger en particulier) qui font 44% de la production brute et apporte 59% du revenu brut (MAEP, 2016).

Dans la commune de Djakotomey, le revenu brut généré par la production végétale aux producteurs s'élève à environ 2,6 milliards. Les consommations intermédiaires constituées de semences, d'engrais, produits phytosanitaires et la rémunération des autres facteurs de production sont évalués à 3,7 milliards. Ainsi, la contribution du manioc s'élève à 66%, celle du niébé d'environ 22%, de l'arachide d'environ 12% et celle du maïs d'environ 11% (MAEP, 2016). Le manioc est la culture la plus répandue, et donc, à fort impact social qui contribue au Produit Intérieur Brut (PIB). Mais, les conditions actuelles de production et de transformation des produits agricoles (manioc, piment, tomate, soja...) sont encore rudimentaires et requièrent des mesures d'accompagnement en vue d'obtenir une plus-value.

### 2-3- Atouts dans le domaine de l'agro-industrie

Les activités économiques recensées sur le territoire au niveau du sous-secteur transformation se focalisent sur les produits dérivés du maïs, du manioc, du palmier à huile avec une envergure plus importante des activités relatives à la transformation du maïs, du manioc et de l'arachide dans presque tous les arrondissements du territoire.

L'existence d'unités industrielles et semi industrielles de fabrication de savon « Akotoh » à Djakotomey (Kinkinhoué et Djakotomey<sup>1</sup>), des matières premières agricoles à transformer (cas de la tomate et du piment) dans les arrondissement d'Aplahoué et de Klouékanmey, et de groupements de femmes organisés dans le cadre de la transformation du manioc en gari de même que du soja en fromage et d'arachide en galette constituent un levier de croissance de la production agricole sur le territoire des 3CN.

On note également la présence Société de Développement du Coton sur le territoire. La photo1 montre la devanture de la SODECO.



**Photo 1:** Société de Développement du Coton à Hagoumey/Djakotomey  
**Prise de vue :** HOUINGNANLO, Août 2018

Cette photo présente l'usine d'égrenage de coton, une filiale de la Société de Développement du Coton (SODECO) qui est la seule véritable unité industrielle

agro-alimentaire à Djakotomey dans l'arrondissement de Gohomey avec une capacité de production annuelle de 27 000 tonnes soit 52 000 balles.

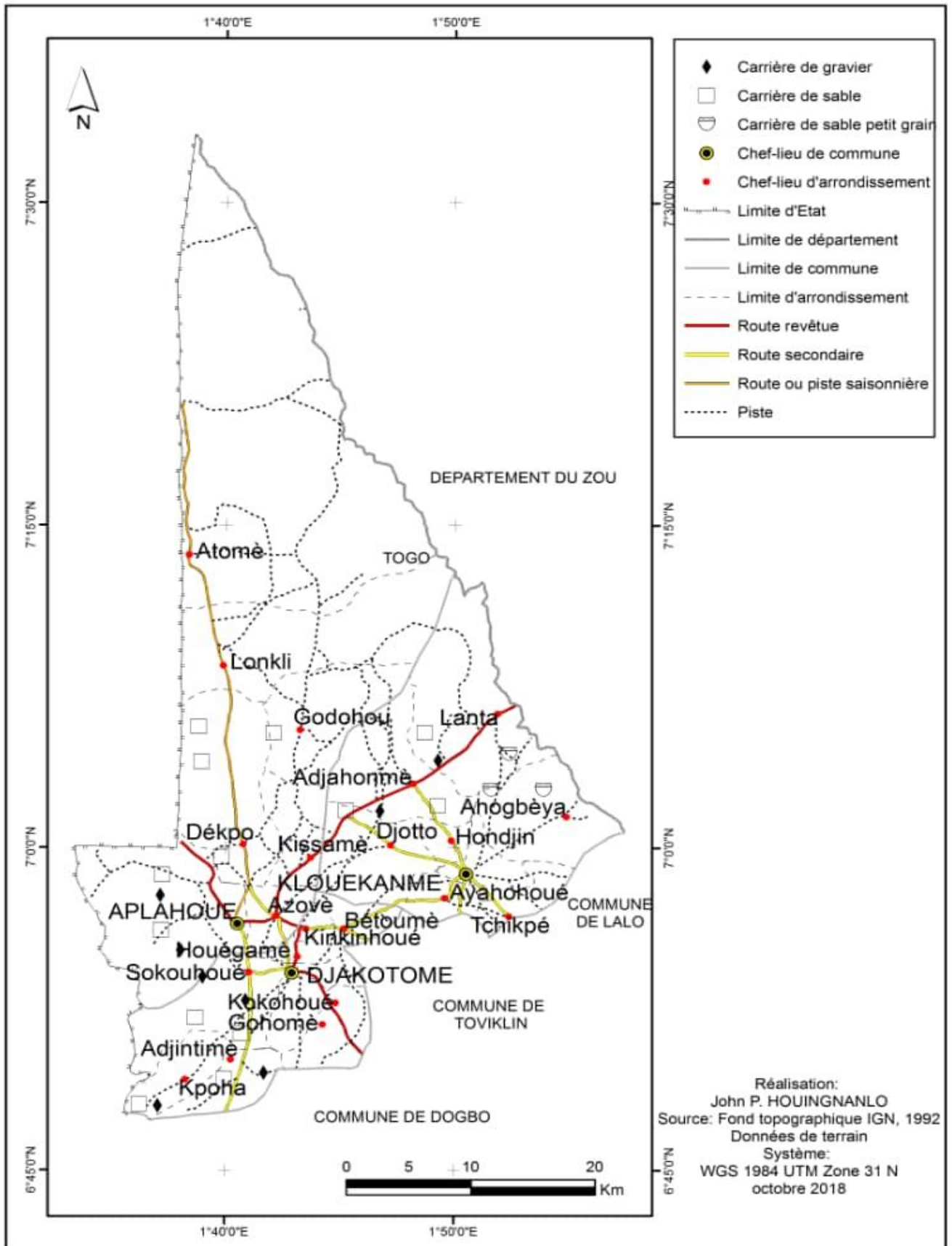
#### **2-4- Ressources minières**

Le territoire des 3CN est un territoire très riche en ressources minières. Ainsi, la commune d'Aplahoué dispose d'un fort potentiel de ressources minières pouvant faire l'objet d'exploitation industrielle. Mais, ces ressources sont malheureusement sous-exploitées. Avec une production annuelle moyenne de 25786 m<sup>3</sup>, l'exploitation minière génère un revenu brut d'environ 78 millions de francs pour les acteurs impliqués. Des réformes dans ce sous-secteur devraient permettre un accroissement de sa contribution à la création de richesses locales (PDC3, Aplahoué).

Dans la commune de Djakotomey, la production annuelle moyenne du sable et du gravier est 132 732 tonnes avec revenu brut d'environ 132 732 175 de francs (DRHFM, 2017).

A la lecture des chiffres, il apparaît que les recettes annuelles moyennes engrangées sont importantes. D'où l'intérêt pour ces communes de mieux contrôler ce sous-secteur et d'investir davantage en vue d'améliorer les recettes propres pour le développement du territoire.

La figure 5 permet de localiser les différentes ressources minières dans les trois communes.



**Figure 5 :** Ressources minières dans les trois communes

La figure 5 localise les différentes ressources minières dans les trois communes. Ainsi le territoire des 3CN dispose des gisements non moins importants de graviers, de sable et d'argile dans plusieurs de ses arrondissements. Il s'agit du gravier dans les arrondissements de Kpoba et d'Adjintimey, du sable de construction à Sokouhoué et de l'argile à Kpoba et Adjintimey. Il existe également de la latérite en abondance à Hondji dans le village de Kogbétohoué, à Adjahonmey et même à Klouékanmè centre ; du mabre à Lanta (Awamè). Le gravier et le sable se trouvent également dans les arrondissements d'Adjintimey, de Kpoba, de Sokouhoué, d'Aplahoué, de Dékpo, de Kissamey, d'Atomey, de Lonkly, et de Godohou.

## **2-5- Transport**

Au niveau des infrastructures routières, le territoire dispose d'un certain atout avec sa traversée par les routes internationale et nationale bitumées : RNIE n°4 : axe Azovè, frontière Togo (Tohoun) et Djakotomey-Azovè-Adjahonmè-Abomey-Illara ; n°2 : axe Lokossa-Dogbo-Azovè.

Par ailleurs, le transport est dominé par les taxi-motos dits « zémidjans » qui assurent l'essentiel des déplacements des populations sur le territoire. Le territoire compte plusieurs gares routières (Azovè, Adjahonmè, Aplahoué-centre, Klouékanmè-centre, Djakotomey-centre) au nombre desquelles seule celle de Djakotomey n'est pas construite (PADL, 2015).

La photo 2 présente la gare routière de Klouékanmè.



**Photo 2** Gare routière de Klouékanmè  
**Prise de vue :** HOUINGNANLO, août 2018  
 La photo 3 montre la gare routière d’Azovè.



**Photo 3 :** Gare routière d’Azovè  
**Prise de vue :** HOUINGNANLO, Août 2018

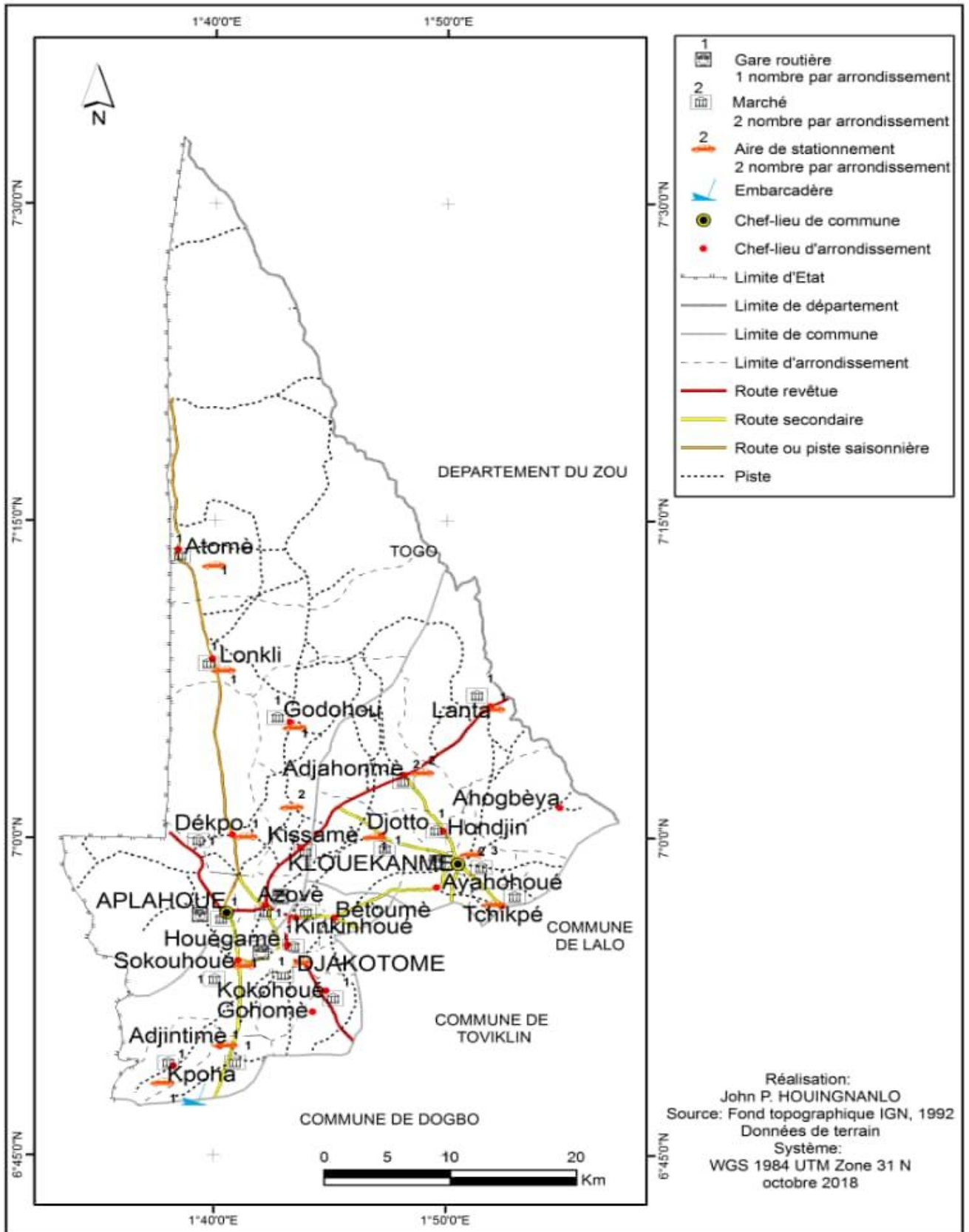
Dans l’ensemble, il ressort des photos 2 et 3 que le transport est assuré par les véhicules automobiles et les taxis moto. Ces gares sont gérées par un comité au sein duquel sont représentés les syndicats des transporteurs. Les communes sont à la charge des réalisations, de l’entretien et la gestion des gares routières et des parkings à caractère local.

## **2-6- Commerce**

Le commerce, principale activité du secteur non-agricole, occupe environ 40% des actifs du territoire. Les activités économiques et commerciales sont

concentrées dans les grandes agglomérations et les marchés qui jouent un rôle important dans la production des richesses au niveau local. Trois grands sites commerciaux d'attraction s'observent sur le territoire des 3CN. Il s'agit du marché d'Azovè, du marché central de Klouékanmè et du marché de Djakotomey autour desquels gravitent de vives échanges commerciaux avec les arrondissements, les communes du territoire, les autres communes du département Mono-Couffo, les autres régions du pays et même avec les autres pays voisins. Il faut noter que l'envergure nationale et régionale du marché central d'Azovè, l'existence de cinq marchés secondaires dans la commune d'Aplahoué dont le marché de Kissamey, de Godohou, d'Aplahoué, de Dékpo et d'Atomey constituent un atout pour le développement du territoire des 3CN. A tout ceci, s'ajoutent l'existence de grands flux commerciaux qui partent du territoire pour alimenter les marchés locaux, les marchés régionaux (Dantokpa) et la commercialisation des bétails qui est un commerce très rentable dans les arrondissement de Bétoumey, de Kinkinhoué et de Houégamey.

La figure 6 présente les équipements marchands des communes d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè.



**Figure 6 :** Equipements marchands dans les trois communes

La figure 6 localise les infrastructures marchandes dans les trois communes. Il s'agit du marché central d'Azovè, de Klouékanmè et de Djakotomey et des marchés secondaires très fréquentés de Kissamey, de Godohou, d'Aplahoué, de Dékpo d'Adjintimey et de Djékpétimey.

## **2-7- Tourisme**

Le tourisme, élément fédérateur des peuples et facteur d'ouverture au monde, est très peu développé sur le territoire des 3CN malgré les nombreux vestiges, sites et patrimoines naturels que l'on y rencontre. Beaucoup de forêts sacrées autour desquelles se déroulent des rites et des danses traditionnelles sont observées sur le territoire. En effet, la promotion du tourisme n'étant pas chose aisée, on note des intentions fortes aussi bien au niveau des élus locaux qu'au niveau des autorités gouvernementales pour le développement d'un tourisme à caractère régional. De même, la plupart des personnes interrogées ont souligné que le tourisme est un domaine de coopération pertinent non seulement sur le territoire des 3CN, mais également dans le Couffo entier.

Dans le cadre de la promotion du secteur touristique, le Projet de Valorisation Touristique des richesses naturelles et Culturelles (PVTC) est envisagé avec la création d'un office de tourisme sur le territoire. Cette structure intercommunale dotée de moyens appropriés permettrait donc de rendre opérationnels les circuits touristiques attrayants et de réaliser des activités touristiques pouvant faire du tourisme une importante ressource pour le développement de ces communes.

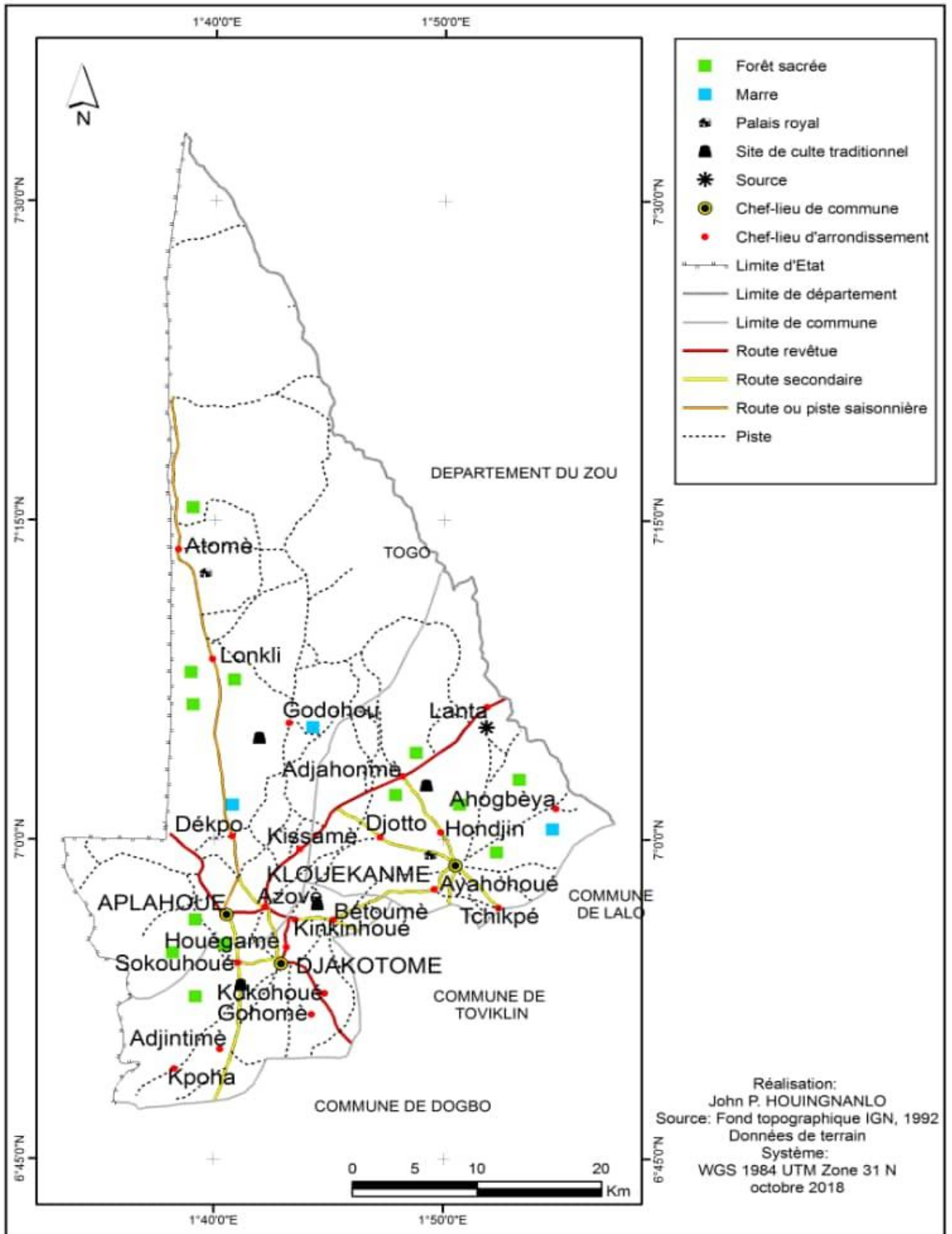
La photo 4 présente la cour du musée régional de Kinkinhoué (Djakotomey)



**Photo 4 :** Musée régional de Kinkinhoué/Djakotomey  
**Prise de vue :** HOUINGNANLO, Août 2018

La photo 4 montre la cour du palais ayant abrité le roi Essoun ; le seul musée régional du Mono et du Couffo. Il couvre une superficie de 3 hectares. On y trouve des objets d'art et des articles qui rapportent l'histoire du Bénin.

La figure 7 localise les différents sites touristiques dans les trois communes.



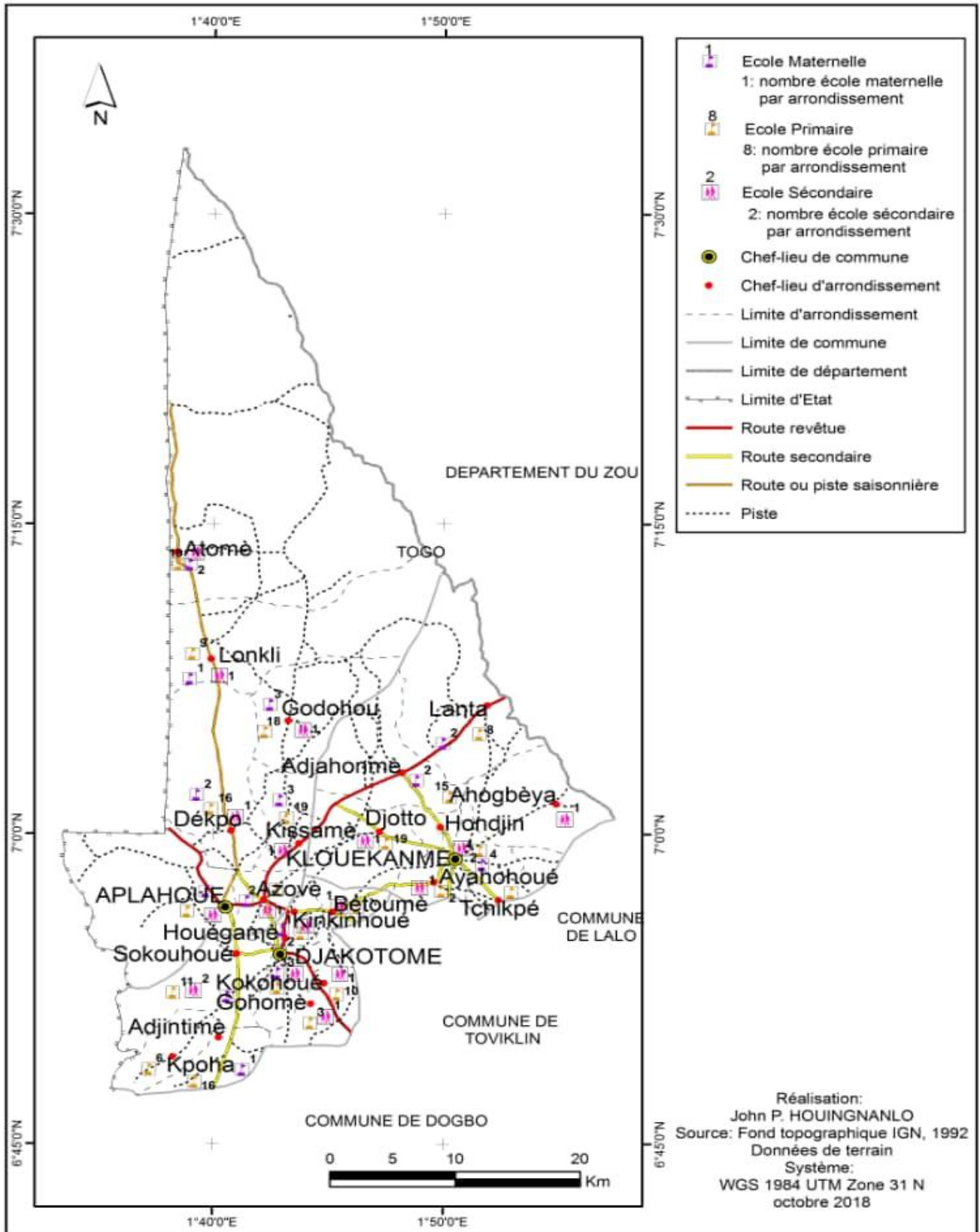
**Figure 7 :** Atouts touristiques des trois communes d’Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmé

La figure 7 présente les sites et vestiges socioculturels existents sur le territoire. Ainsi, nous avons des sites touristiques tels que les chutes d'ADJRALA, le paysage romantique de Babohoué, les mares aux crocodiles de Dékpo, la forêt sacrée de Badjamè, le palais royal d'Agnamè et la forêt sacrée de Houétchihoué. Aussi y a-t-il le palais royal de Kinkinhoué et le site de pèlerinage traditionnel d'Assogbahoué dans l'arrondissement de Sokouhoué à Djakotomey.

## **2-8- Sur le plan social**

Le territoire de la Communauté des Communes du Couffo Nord regorge de nombreux atouts sur le plan social. En effet, dans le domaine éducatif, les centres d'éducation sont répartis de façon assez équitable sur le territoire, en se conformant à la densité des différents arrondissements pour assurer l'accès facile aux écoliers de toute la population du territoire.

La figure 8 renseigne sur le nombre d'écoles maternelles, le nombre d'écoles primaires publiques et d'établissements secondaires publics existants et leur répartition par arrondissement sur le territoire des 3CN.



**Figure 8 :** Infrastructures scolaires sur le territoire des 3CN

Au total, il se dégage trente-six écoles maternelles réparties sur l'ensemble du territoire sauf dans les arrondissements de Betoumey, Sokouhoue, Gohomey et d'Adjintimey ; deux cent quatre-vingt-cinq écoles primaires publiques et trente-six établissements secondaires publics répartis de façon assez équitable sur le territoire.

Dans le domaine de la santé, on note un hôpital de zone Klouekanme-Toviklin-Lalo situé dans l'arrondissement de Klouekanme et un dans l'arrondissement d'Azove. Aussi y a-t-il un grand hôpital privé situé dans l'arrondissement de Gohomey dans la commune de Djakotomey, en plus des centres de santé communaux et d'arrondissement.

La photo 5 montre l'hôpital de zone d'Aplahoué



**Photo 5:** Hôpital de zone de Dokome (Aplahoué)

**Prise de vue :** HOUINGNANLO, Août 2018

D'après nos investigations, cet hôpital, situé à Dokomè dans la commune d'aplahoué, est fréquenté à 40% par la population d'Aplahoué, à 20% par la population de Djakotomey et 5% par la population de Klouékanmè vue qu'elle dispose d'un hôpital de zone. Les affections courantes sur le territoire sont: le paludisme, les maladies hydriques et les maladies respiratoires.

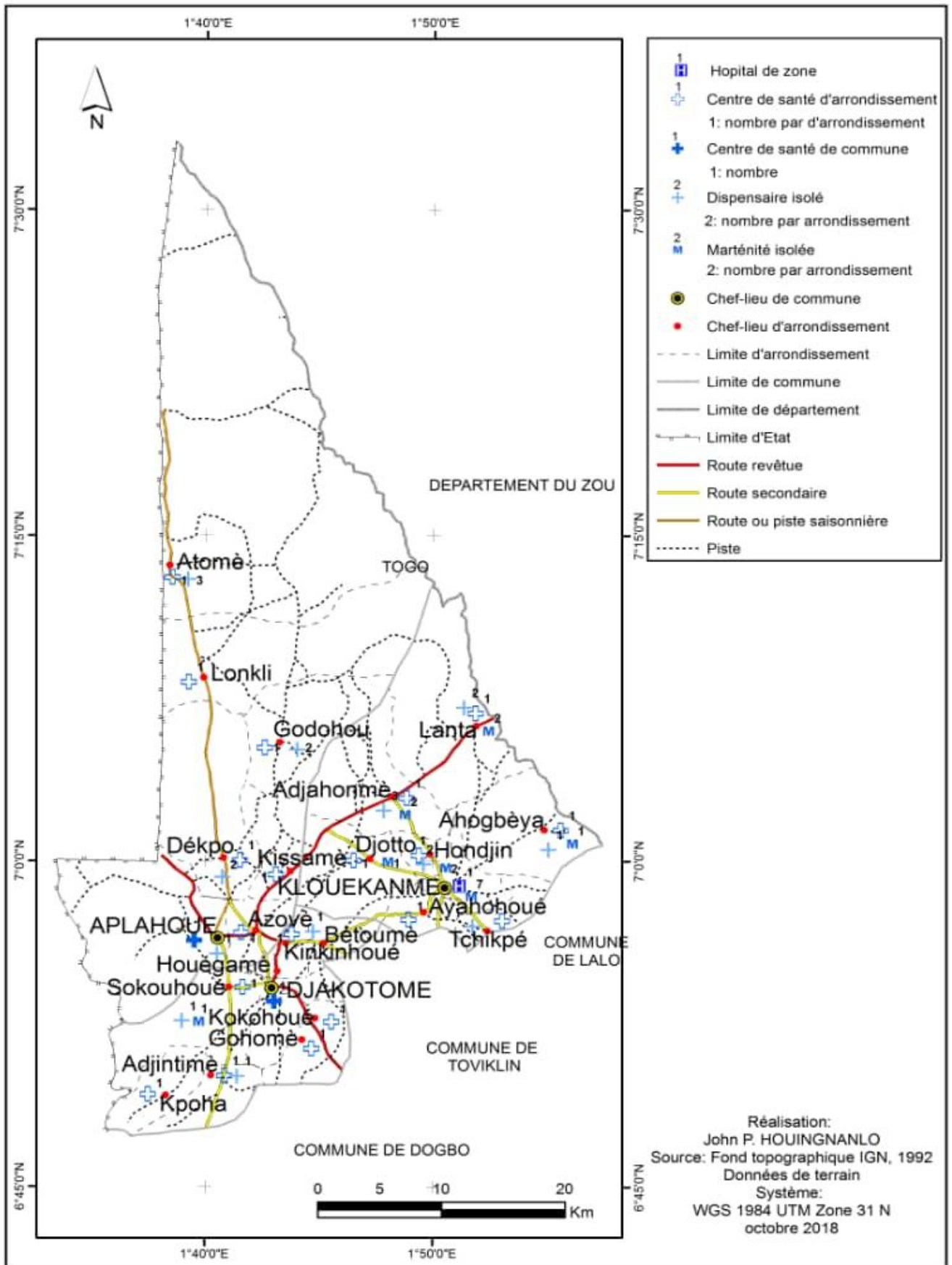


**Photo 6:** Hôpital A.P.H-Gohomey (Djakotomey)

**Prise de vue :** HOUINGNANLO, Août 2018

Cette photo nous montre l'hôpital A.P.H-GOHOMEY dans la commune de Djakotomey. Etant le plus grand hôpital privé dans le département du Couffo, est fréquenté 30% par la population de Djakotomey, 20% par la population d'Aplahoué et 5% par la population de Klouékanmè.

La figure 9 renseigne sur le nombre d'hôpitaux de zone, de centres de santé communaux et d'arrondissement publics existant et leur répartition sur le territoire des 3CN.



**Figure 9 :** Infrastructures sanitaires sur le territoire des 3CN

La figure 9 présente les infrastructures réparties sur le territoire des 3CN. Ainsi, on note :

- Deux (2) hôpitaux de zone respectivement situés dans les communes d'Aplahoué et de Klouékanmè ;
- Trois (3) centres de santé communaux situés dans chacune des trois communes ;
- Vingt-trois (23) centres de santé d'arrondissement dispersés dans tous les arrondissements du territoire à l'exception des arrondissements de Djakotomey1 et de Kinkinhoué,
- Dix-sept (17) maternités isolées situées dans seulement dans les arrondissements de Djotto, Hondjin, Lanta, Tchippé, Klouékanmè et sokouhoué.

## **Chapitre 3 : Contraintes et perspectives de l'intercommunalité entre les 3CN**

Le chapitre 4 relate les contraintes, les entraves liées au développement, et les suggestions pour une meilleure coopération entre les 3CN.

### **3-1- Contraintes à l'intercommunalité**

#### **3-1-1- Dans le domaine de l'agriculture**

Les contraintes à l'intercommunalité du territoire des 3CN dans le secteur agricole sont relatives à l'appauvrissement des terres sur l'ensemble du territoire ; aux crédits généralement accordés aux producteurs ayant plus de 45 ans d'âge, parce que les structures de financement estiment que cette catégorie d'agriculteurs dispose de terre à mettre comme garantie ; à l'accès difficile au crédit agricole : c'est le cas signalé par les producteurs des arrondissements de Bétoumey et Gohomey et à l'insuffisance de crédit agricole à taux relativement faible et accessible aux producteurs. Aussi, doit-on noter l'inexistence des crédits en dehors des crédits octroyés aux cotonculteurs ; le phénomène est pire au niveau des femmes du fait qu'elles n'ont pas les moyens de s'acheter de terre leur permettant de disposer d'un droit de propriété conditionnant l'accès aux crédits, absence d'équipements modernes de production surtout à Atomey où de grandes étendues de terres s'observent. A tout ceci, s'ajoutent la forte dépendance des engrais pour la culture (dégradation avancée des sols) ; le manque de coordination des acteurs intervenant dans la promotion des activités agricoles ; la non maîtrise de l'eau ; la faible capacité technique des producteurs.

#### **3-1-2 Dans le domaine de l'agro-industrie**

Les principales contraintes à la promotion de l'agro-industrie sur le territoire des 3CN sont multiples. Il faut noter ici l'insuffisance de mesures de renforcement des capacités des organisations paysannes intervenant dans la transformation agroalimentaire ; l'inexistence d'infrastructures respectant les normes d'Hygiène et de sécurité sur le territoire pour la transformation agroalimentaire ;

l'insuffisance de formation sur les nouvelles technologies de transformation surtout les techniques de transformation du palmier à huile qui demeurent très anciennes sur l'ensemble du territoire. De même, les méthodes de conservation sont inappropriées surtout dans les zones enclavées du territoire sans oublier l'absence d'électricité dans les villages pour faire fonctionner les moulins électriques et la pratique individuelle des activités de transformation sur l'ensemble du territoire.

### **3-1-3 Dans le domaine de l'exploitation minière**

Elles sont liées à l'inaccessibilité des voies d'accès aux sites de carrières, à l'absence de ressources minières à grande valeur économique sur le territoire et à l'octroi anarchique de l'autorisation d'exploitation des carrières alors que c'est la Direction Départementale des Mines qui en a la responsabilité.

### **3-1-4 Dans le domaine du commerce et du transport**

Au nombre de ces contraintes, il y a la précarité des infrastructures et équipements marchands pour la plupart en matériaux de récupération ; le manque de formation pratique sur les techniques de conservation des produits agricoles destinés à la commercialisation, c'est le cas de niébé qui doit être préservé des attaques des parasites auxquelles il est particulièrement vulnérable jusqu'à la période de vente jugée favorable ; la dégradation de presque toutes les pistes de desserte rurale sur le territoire. A cela, s'ajoutent les difficultés d'écoulement des produits dus à l'inaccessibilité des pistes et l'inexistence d'un pont devant relier l'arrondissement d'Ahogbèya aux villages d'Abomey ce qui constitue un sérieux handicap pour le développement des échanges commerciaux surtout des produits agricoles et halieutiques.

### **3-1-5 Dans le domaine du tourisme**

Elles sont liées à l'inexistence d'une agence de tourisme pour coordonner l'ensemble des activités touristiques ; à l'existence de litiges domaniaux au niveau de certains sites ou forêts sacrées. De même, on note le manque

d'infrastructures d'accueil des touristes, le manque d'entretien et d'aménagement des sites touristiques.

### **3-1-6 Dans le domaine social**

L'Espace de Développement Partagé des trois 3CN enregistre assez de contraintes sur le plan social.

En effet, dans le domaine de la santé on peut noter, l'insuffisance du personnel de santé, le sous équipement medicotechnique et roulant, la vétusté des infrastructures sanitaires, l'impraticabilité des piste rurales empêchant les populations de se rendre tôt dans les hôpitaux en cas d'urgence. A tout ceci s'ajoute la forte pratique de la médecine traditionnelle qui fait que beaucoup ne s'intéressent aux soins modernes.

Dans le domaine éducatif, on note l'insuffisance des infrastructures scolaires sur le territoire. Ainsi, les centres scolaire existant ne disposent pas de matériels adéquats ni d'enseignants qualifiés pour mener à bien leur mission. De même, malgré que l'Etat béninois ait rendu l'éducation maternelle et primaire gratuite et que de nombreux modules de classe sont construits ou en cours de construction, beaucoup de contraintes demeurent, notamment dans la régularité de la dotation réservée aux écoles.

Le tableau III présente un résumé de l'analyse de l'intercommunalité entre les communes d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè selon le modèle SWOT (Atouts, Contraintes, Opportunités et Menaces).

**Tableau III** : Analyse de l'intercommunalité entre les communes d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè (Atouts, Contraintes, Opportunités et Menaces)

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contiguïté géographique (conurbation des trois communes) ;</li> <li>-Liens historiques et culturels entre les trois communes ;</li> <li>-Ressemblance des problèmes des problèmes dans les trois communes</li> <li>-Familiarité entre les populations des trois communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Débordement des querelles et antagonismes politiques dans la gestion de projets et des structures intercommunales ;</li> <li>-Existence des conflits territoriaux ;</li> <li>-Non habilité des communes sur le transport des compétences à une structure intercommunale ;</li> <li>-Manque d'information sur les projets de chaque commune</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de richesses et d'emplois ;</li> <li>-Facilité dans la mobilisation des financements ;</li> <li>-Réalisation plus facile et plus rapide des actions de développement ;</li> <li>-Valorisation des potentialités des trois communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lenteur dans la réalisation des projets intercommunaux ;</li> <li>-Perte de l'identité communale au profit du groupement intercommunal ;</li> <li>-Négligences de certaines attributions dans le cadre des projets de coopération.</li> </ul>

L'analyse du tableau nous permet de comprendre que les atouts et les contraintes identifiés pendant cette étude constituent des forces et faiblesses de ces trois communes. Ainsi elles peuvent se baser sur leur contiguïté géographique, leur lien historique et culturel et surtout sur le fait qu'elles ont presque les mêmes problèmes pour rendre opérationnelle l'intercommunalité. Ainsi, en unissant leurs forces, elles peuvent trouver des opportunités de valorisation de leurs

potentialités, de création de richesses et d'emplois, de financement de leurs projets intercommunaux.

### **3-2- Entraves liées au développement de l'intercommunalité entre les communes des 3CN**

Plusieurs problèmes minent le développement intercommunal sur le territoire de la communauté des communes du Couffo nord. Parmi ceux-ci, nous avons :

- Manque de volonté politique et de confiance mutuelle pour la mise en œuvre des projets d'intérêt commun ;
- Manque de filières agricoles bien organisées sur le territoire ;
- Manque de réglementation au niveau de la vente des terres ;
- Manque d'usines de transformation de tomate et d'orange sur tout le territoire et plus précisément à Klouékanmè et à Aplahoué ;
- Manque d'appui financier à la transformation des produits agricoles ;
- Aucun partenariat privé ou public digne du nom pour l'exploitation mécanisée et rationnelle des carrières ;
- Effondrement des sites de mines d'exploitations de graviers ;
- Mévente des produits agricoles sur le territoire à cause de la politique de fermeture des frontières du gouvernement ;
- Injustice au niveau des taxes de sortie prélevées chez les commerçants qui viennent s'approvisionner dans le marché de Djékpétimè ; ce qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt entre Aplahoué et Djakotomey ;
- Pousée démographique, un handicap pour la préservation des sites touristiques ;
- Occupation anarchique des domaines abritant des sites touristiques.

### **3-3- Suggestions**

Pour un développement intercommunal harmonieux et durable, il faudra sensibiliser les populations sur l'intercommunalité, les informer des raisons d'une coopération intercommunale et surtout leur expliquer la pertinence et les avantages de cette dernière à travers les organisations coopératives (groupements de femmes associations des jeunes...) en vue de faciliter la communication autour de la mise en œuvre des projets afin que les acteurs du territoire et les partenaires impliqués soient suffisamment informés de leur mise en œuvre ;

Dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-industrie, il faudra mettre à disposition des sources de financement agricole à taux réduits et adaptés aux paysans afin de faciliter la production agricole massive sur le territoire et installer des usines de transformation de tomate à Djakotomey ou Aplahoué et celle de jus d'orange à Klouékanmè qui s'illustre mieux dans la production d'orange vu que le territoire dispose d'un fort potentiel de production d'orange, faisant de lui la première région, productrice d'oranges. Cela permettrait de transformer sur place la production locale d'orange et de tomate dans une unité de production installée sur le territoire et de renforcer les capacités des groupements de femmes pour la transformation du manioc en produits dérivés labélisés. De même, il faudra renforcer les capacités de stockage des produits agricoles à travers la construction d'un magasin communautaire de stockage de produits agricoles par village.

En ce qui concerne l'exploitation minière, il faudra mettre en défend les domaines abritant les ressources minières pour des usages strictement réservés à l'exploitation et aménager les pistes pour l'exploitation des carrières sous exploités. Aussi, faudra-t-il développer un partenariat public ou privé pour une bonne gestion et exploitation rationnelle des carrières.

Dans le domaine du commerce, il s'avère nécessaire de développer le circuit de commercialisation des filières tomate et orange vers d'autres pays par une

politique d'ouverture des frontières. Le Projet de Développement du Commerce des Produits Agricoles (PDCPA) permettrait donc de désenclaver les zones de forte production agricole sur le territoire pour favoriser l'écoulement des produits agricoles vers les marchés, par la réhabilitation des pistes de désertes rurales communales, négocier des partenariats avec les secteurs privés nationaux et étrangers pour la commercialisation groupée des produits agricoles faciliter l'accès au crédit des commerçants à travers le réajustement des montants de crédits à allouer.

Ayant pour objet l'aménagement de l'espace, l'amélioration du cadre de vie, la régulation et l'utilisation des sols, l'urbanisme constitue un défi important à relever par les élus locaux. Malheureusement, par manque de moyens financiers et techniques, les communes sont incapables de gérer efficacement ce sous-secteur. En effet, pour faire face au défi de l'aménagement urbain, les trois communes doivent conjuguer leurs efforts pour réaliser avec l'aide des partenaires techniques et financiers, un Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire (SDAT) afin de sécuriser et réglementer la gestion foncière.

En tourisme, il faudra créer et aménager les espaces culturels et les sites touristiques d'intérêt commun entre les limites de ces communes et mettre en place un mode de fonctionnement du tourisme à travers la création d'un office de tourisme sur le territoire et orienter les jeunes vers les écoles de tourisme.

Enfin, l'assainissement est un domaine important de coopération intercommunale sur le territoire des 3CN surtout que les communes y connaissent sensiblement les mêmes problèmes. C'est est l'un des services vitaux dont les collectivités territoriales ont la charge de fournir à leurs populations. Les charges d'investissement et d'entretien qu'entraîne ce service dépassent souvent les capacités d'une seule commune. La gestion de ce domaine ne peut être organisée efficacement qu'au niveau intercommunal, d'où le projet intercommunal de gestion des déchets s'avère nécessaire. Pour ce faire, les

communes d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè doivent donc agir ensemble pour mobiliser les ressources financières, matérielles et techniques afin de trouver une solution adéquate à ce problème. Ainsi les trois communes pourront créer un site de décharge finale ou de traitement des déchets.

## **Conclusion**

Les résultats de la présente étude ont permis d'affirmer que l'intercommunalité représente une alternative de taille pour les communes du territoire du Couffo Nord. Cette étude sur l'état des lieux et perspectives de l'intercommunalité entre les 3CN apparaît donc comme une opportunité car plusieurs facteurs ont été identifiés. Il s'agit des atouts agricoles, naturels, touristique, agroindustriels dont dispose chacune de ces communes.

Parlant des contraintes, il y a le manque de volonté politique de développement, la faible valorisation et mauvaise gestion des ressources.

Il faut donc, non seulement une gestion concertée des ressources disponibles sur le territoire dans un cadre intercommunal afin de concrétiser le rêve, celui relatif au développement local mais également sensibiliser les populations et les autorités de divers niveaux sur le contenu de la décentralisation et le bien-fondé de la coopération intercommunale.

La gestion intercommunale apparaît comme le moyen le plus sûr, capable d'induire aussi rapidement le progrès dans tous les domaines. Elle permet aux trois communes concernées d'unir leurs forces et capacités, en dépassant leurs clivages politiques et leurs intérêts personnels et égoïstes pour opérer un changement socioéconomique et politique au niveau du territoire dans une conscience collective favorable au développement.

## **Bibliographie**

- **Adjovi M. (2006) :** Intercommunalité et développement local. 32p.
- **Awanlan, A. (2007) :** L'intercommunalité comme stratégie de développement local: cas du partenariat entre Cotonou et Abomey Calavi, 63p.
- **Bah Guera C. (2009) :** Stratégies et outils d'aide à la mobilisation des ressources locales, 19p.
- **Béhanzin S. (2005) :** Approche intercommunale et développement du tourisme dans les communes d'Abomey, de Bohicon et de Zogbodomey. INJEPS, UAC. 84p.
- **BCI-Consults (2004) :** Etude sur les domaines d'intercommunalité dans le département du Zou. 72p.
- **Bokini R. (2010) :** Analyse spatiale des atouts et contraintes au développement des arrondissements d'Atokolibé et de Gouka dans la commune de Bantè à l'ère de la décentralisation. FLASH, UAC. 83p.
- **Boko M. et Ogouwalé E. (2007) :** Elément d'approche méthodologique en géographie et science de l'environnement et structure de rédaction des travaux d'étude et de recherche. 104p.
- **Bossou L. (2006) :** L'intercommunalité et le développement des collectivités territoriales : cas du partenariat entre Abomey-Calavi et Cotonou. ENAM, UAC. 57p.
- **Botokou C.A.N (2001) :** Décentralisation et développement local : cas de la commune de Nikki, Mémoire de maitrise, FLASH, UAC, 76p.
- **Damien C. (2007) :** La pratique du droit de l'intercommunalité : éd du moniteur, 542p.
- **Delannep et Guindnidot G. (1992) :** Population et développement : quel déficit pour le Bénin ? 193p.

- **Delpey C. (2005) :** Naissance de la Communauté des Communes de l'Ouémé. 8p.
- **Djekouri-Dagbo (2003) :** Les collectivités territoriales à l'épreuve de la coopération décentralisée, Thèse de doctorat en droit, Université René Descartes, Paris V.
- **Dossou C. (2011) :** Décentralisation, déconcentration, découpage territorial : ce qu'il faut savoir. Cotonou, Bénin, 61p.
- **Fédjé C. (2010) :** Aspect géographique de l'intercommunalité entre les communes de Dassa et de Glazoué au Bénin. FLASH, UAC. 79p.
- **Ferrier J.-P., (2003) :** «Territoire », in Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Lévy J. et Lussault M. (eds.), Paris : Belin, p. 9112-917.
- **Foucherot E. (2006) :** Dynamique intercommunale et aménagement d'un territoire. 54p.
- **Igué O. J. (2006) :** L'Etat et le territoire en Afrique : les dimensions spatiales du développement. Paris, Karthala, 219p.
- **Jean-Pierre Chevenement (2006) :** L'avenir de l'intercommunalité, Communication, 17ème convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France, Deauville.
- **Kéita A. et al. (2008) :** Accroître les ressources financières des communes, 95p.
- **Kobo (2003) :** Décentralisation et problématique de l'intercommunalité en Afrique, Cotonou, PDM, 111p.
- **L. Kpatinvo «l'intercommunalité comme outil de lutte contre la pauvreté»** in le Matinal 2006, p.55
- **LARES (2001) :** La problématique de l'intercommunalité dans le fonctionnement des communes béninoises. Bureau de coopération de l'Ambassade de Suisse. Cotonou, 275p.

- **Mama A. : (2008) :** Contribution au renforcement des capacités techniques et organisationnelles de la communauté des communes du Plateau. ENAM Abomey-Calavi pp.53-54
- **MDGLAAT (2007) :** Guide pratique d'élaboration et de suivi des projets de développement local : penser stratégique pour agir localement. Cotonou, Bénin, 105p.
- **Mission de décentralisation (2002) :** Recueil de lois sur la décentralisation. 162p.
- **Moussou C. T. (1994) :** Rôle et place des associations de développement dans la coopération décentralisée au Bénin : cas département du Mono, Abomey-Calavi, UNB/ENA/AGT, 78p.
- **Onibon J. (2002) :** Contribution à l'analyse spatiale du développement local et des stratégies de mobilisation des ressources dans les communes de Savè et de Ouèssè. FLASH, UAC. 64p.
- **PADL (2015) :** Diagnostic territorial des 3CN, p107.
- **PADL (2015) :** Projet de territoire des 3CN, 106p.
- **Paterne Y. MAMBO (2009) :** Droit des villes en Afrique: étude de la décentralisation ivoirienne, Editions l'Harmattan, P 546.
- **PDM (2000) :** Aménagement du territoire, intégration régionale et décentralisation, 177p.
- **Quenum F. et Dossou-Guèdègbé O. (2008) :** Démarche méthodologique pour l'élaboration d'un mémoire de maîtrise de recherche : canevas indicatif. 15p ?
- **Sero S. (2011) :** L'intercommunalité sur le plateau du Danxomè : atouts et contraintes dans les communes d'Abomey et de Bohicon, FLASH, UAC, 81p.
- **Soton I. (2014) :** Intercommunalité et développement des collectivités territoriales de Porto-Noto et d'Akpo-Misséréte, FLASH, UAC, 73p.

- **Warakpè A. (2011) :** Intercommunalité et développement des collectivités territoriales de Parakou, de Tchaorou et de N'dali. FLAH, UAC. 55p.

**Sites web :**

[http//.www.ancb.org](http://www.ancb.org) ; consulté le 10/05/2018

[http//.www.decentralisation.bj](http://www.decentralisation.bj) ; consulté le 17/01/2018

[http//.www.intercommunalitécouffonord.bj](http://www.intercommunalitécouffonord.bj) ; consulté le 20/03/2018

[http//.www.villeaplahoue.bj](http://www.villeaplahoue.bj) ; consulté le 10/05/2018

[http//.www.villedjakotomey.bj](http://www.villedjakotomey.bj) ; consulté le 10/05/2018

[http//.www.villeklouekanme.bj](http://www.villeklouekanme.bj) ; consulté le 10/05/2018

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Modèle d'analyse appliqué à l'étude sur l'intercommunalité et ..... 23	23
développement du territoire des 3CN. .... 23	23
<b>Figure 2</b> : Situation géographique des 3CN ..... 25	25
<b>Figure 3</b> : Diagramme climatique de la station d'Aplahoué (1981 à 2011)..... 27	27
<b>Figure 4</b> : Evolution de la population entre 1979 et 2013 ..... 29	29
<b>Figure 5</b> : Ressources minières dans les trois communes ..... 36	36
<b>Figure 6</b> : Equipements marchands dans les trois communes ..... 40	40
<b>Figure 7</b> : Atouts touristiques des trois communes d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè ..... 43	43
<b>Figure 8</b> : Infrastructures scolaires sur le territoire des 3CN ..... 45	45
<b>Figure 9</b> : Infrastructures sanitaires sur le territoire des 3CN ..... 48	48

## Liste des photos

<b>Photo 1</b> : Société de Développement du Coton à Hagoumey/Djakotomey ..... 34	34
<b>Photo 2</b> Gare routière de Klouékanmè ..... 38	38
<b>Photo 3</b> : Gare routière d'Azovè ..... 38	38
<b>Photo 4</b> : Musée régional de Kinkinhoué/Djakotomey ..... 42	42
<b>Photo 5</b> : Hôpital de zone de Dokome (Aplahoué) ..... 46	46
<b>Photo 6</b> : Hôpital A.P.H-Gohomey (Djakotomey)..... 47	47

## Liste des tableaux

<b>Tableau I :</b> Centre de documentations et types d'informations recueillies .....	19
<b>Tableau II :</b> Composition de l'échantillon.....	21
<b>Tableau III :</b> Analyse de l'intercommunalité entre les communes d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè (Atouts, Contraintes, Opportunités et Menaces).....	53

# ANNEXES

**Annexes**

**Annexe 1 : Les questionnaires**

**Questionnaires à l'endroit des collectivités locales**

1- Que vous inspire l'intercommunalité ?

.....  
.....  
.....  
.....

2- Existe-t-il des coopérations entre les communes de d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmey ?

Oui     ; non

Si oui, quelles sont les raisons qui vous motivé à le faire ?

.....  
.....  
.....  
.....

3- Quels sont les domaines de coopération ?

.....  
.....  
.....

4- Quels sont les résultats ?

.....  
.....  
.....  
.....

5- Quels problèmes avez-vous rencontrés dans le cadre de cette coopération ?

.....  
.....  
.....

6- Quelles sont les potentialités ou ressources dont dispose votre commune ?  
(ressources agricoles, touristiques, minières...)

.....  
.....  
.....

7- Pensez-vous que ces ressources seules peuvent permettre le développement de votre commune ?

Oui     ;    non

8- Parmi ces potentialités, lesquelles représenteraient des atouts à l'intercommunalité ? Pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

9- Existe-t-il d'autres atouts à l'intercommunalité entre Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmey ?

Oui     ;    non

Si oui, lesquels ?

.....  
.....  
.....

10- Que faut-il faire pour concrétiser ces atouts en projet de développement ?

.....  
.....  
.....

11- Quels sont les problèmes auxquels sont confrontées les communes d'Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmey ?

.....  
.....  
.....

12- Parmi ces problèmes, lesquels représenteraient des contraintes à l'intercommunalité ? Pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

13- Existe-t-il d'autres contraintes à l'intercommunalité entre Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmey ?

Oui     non

Si oui, lesquels ?

.....  
.....  
.....

14- Quelles solutions préconisez-vous pour pallier à ces difficultés ?

.....  
.....  
.....  
.....

15- A part les domaines actuels de coopération, existe-t-il d'autres domaines de coopération ?

Oui  ; non

Pourquoi ces domaines cités ?

.....  
.....  
.....

16- De manière pratique, qu'est-ce que les trois communes peuvent faire ensemble dans chaque domaine cité ?

.....  
.....  
.....

## Questionnaires à l'endroit des populations

1- Quelles sont les ressources dont dispose votre commune ? (carrière de sable, de gravier; bois ; cours d'eau..)

.....  
.....  
.....

2- Quelles sont les activités génératrices de revenu dans votre localité ?  
(production de charbon, agriculture, élevage, chasse, pêche, commerce...)

.....  
.....  
.....

3- Connaissez-vous bien les communes d'Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmey ?

.....  
.....

4- Quelles sont les infrastructures sociocommunautaires de votre localité ?  
(centre de santé , marché, écoles, collège, lycée, centres de formation professionnelle, centre de loisirs, routes bitumées, routes non bitumées...)

.....  
.....  
.....

5- Savez-vous que ces communes peuvent coopérer ?

Oui     ; non

6- Savez-vous qu'il existe déjà des coopératives entre ces trois communes ?

Oui     ; non

si oui lesquelles ?

.....  
.....  
.....

7- Pensez-vous que ces communes peuvent s'associer pour d'autres réalisations bénéfiques pour leurs populations respectives ?

Oui     ; non

si oui, précisez

.....  
.....  
.....

8- Existe-t-il des difficultés pour la réalisation des projets de développement communs à ces communes ?

Oui     ; non

si oui, précisez

.....  
.....  
.....

9- Quelles sont les mesures prises ou à prendre pour remédier à ces difficultés ?

.....  
.....  
.....

## **Annexe 2 : Les guides d'entretien**

### **Guide d'entretien à l'endroit des autorités de la DDAT**

1- Potentialités touristiques d'Aplahoué, de Djakotomey et de Klouékanmè

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2- Actions de valorisation existantes

.....  
.....  
.....  
.....

3- Activités touristiques comme domaine d'intervention de  
l'intercommunalité entre Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmè

- Possibilités
  - Atouts
  - Avantages
  - Contraintes
- Suggestions

### **Guide d'entretien à l'endroit des autorités préfectorales**

- Coopération intercommunale entre Aplahoué, Djakotomey et  
Klouékanmè :

- Possibilités
- Projets et actions en cours-résultats
- Autres domaines
- Coopération intercommunale entre Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmè :
  - Atouts
  - Avantages
  - Contraintes et suggestions

### **Guide d'entretien à l'endroit des autorités de la DDPD, DDCIPE, du CeRPA, des ONG et associations diverses**

- Intercommunalité entre Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmè :
  - Possibilités
  - Domaines potentiels
  - Pertinence
  - Atouts
  - Avantages
  - Contraintes
- Suggestions

### **Guide d'entretien à l'endroit des autorités traditionnelles**

Coopération intercommunale entre Aplahoué, Djakotomey et Klouékanmè :

- Possibilités
- Atouts
- Avantages
- Contraintes

## **Table des matières**

Sommaire.....	2
Dédicace .....	3
Sigles et acronymes .....	4
Remerciements .....	6
Introduction .....	8
<b>Chapitre I : Cadres théorique et méthodologique d'étude .....</b>	<b>10</b>
1-1- Cadre théorique.....	10
1-1-1- Problématique .....	10
1-1-2- Hypothèses de travail.....	12
1-1-3- Objectifs de recherche .....	12
1-1-4- Revue de littérature.....	12
1-1-5- Clarification des concepts.....	16
1-2- Méthodologie de recherche.....	17
1-2-1- Données utilisées .....	17
1-2-2- Collecte des données .....	18
1-2-2-1- Recherche documentaire .....	18
1-2-2-2 Travaux de terrain .....	20
1-2-2-2-1- Echantillonnage .....	20
1-2-2-3- Techniques de collecte des données.....	22
1-2-3-1- Outils de traitement des données.....	22
1-3- Secteur d'étude .....	24
1-3-1 Localisation du secteur d'étude .....	24
1-3-2- Climat .....	26
1-3-3- Sols et végétation .....	28
1-3-4 Population.....	28
1-3-5- Homogénéité ethnique et culturelle .....	29
<b>Chapitre II : Fondements de l'intercommunalité entre les 3CN.....</b>	<b>31</b>
2-1- Atouts d'ordre juridique .....	31

2-2- Ressources agricoles.....	32
2-3- Atouts dans le domaine de l'agro-industrie.....	34
2-4- Ressources minières .....	35
2-5- Transport.....	37
2-6- Commerce.....	38
2-7- Tourisme .....	41
2-8- Sur le plan social.....	44
<b>Chapitre III : Contraintes et perspectives de l'intercommunalité entre les 3CN...</b>	<b>50</b>
3-1- Contraintes à l'intercommunalité .....	50
3-1-1- Dans le domaine de l'agriculture .....	50
3-1-2 Dans le domaine de l'agro-industrie .....	50
3-1-3 Dans le domaine de l'exploitation minière.....	51
3-1-4 Dans le domaine du commerce et du transport .....	51
3-1-5 Dans le domaine du tourisme .....	51
3-2- Entraves liées au développement de l'intercommunalité entre les communes des 3CN .....	54
3-3- Suggestions.....	55
Bibliographie.....	59
Liste des figures .....	63
Annexes .....	66
Table des matières .....	74